

Chapitre 4 Trois solutions pour l’articulation énonciative des deux actes *A* et *a*

Une question cruciale pour la RDA est celle du traitement au sein de l’énoncé **E**, énonciativement ancré en **A** quant à l’origine de ses repérages et à la source de son expression subjective, de l’autre ancrage énonciatif, celui de l’énoncé **e** de **a**, homomorphe et distinct¹. Contrairement à la représentation de faits de langue, énonciativement « désancrés », et à l’auto-représentation du dire relevant d’un seul ancrage, la représentation d’un « token » autre requiert, en effet, l’articulation de deux ancrages énonciatifs – l’un en exercice, l’autre représenté – et donc de deux *moi-ici-maintenant*, de deux attitudes modales.

Trois solutions – rendues possibles par le jeu des opérations métalangagières de catégorisation, paraphrase, autonymisation, que nous envisagerons en partie III – apparaissent, en rapport direct avec les contraintes observées ci-dessus (chap. 2) sur la spécificité des composants de **a** requis par les divers modes de RDA : *par intégration unificatrice* en **A** (1), *par dissociation* sur la chaîne des ancrages en **A** et en **a** (2), *par division A/a* de l’unité énonciative (3). Et l’analyse de ces types d’articulation conduit à opérer, sur chacun des *deux versants* – référentiel et modal – de l’ancrage énonciatif, une différenciation plus fine, entre *deux couches* – primaire/secondaire – d’éléments énonciatifs.

1 Modes de RDA intégrés, à ancrage énonciatif unique : DI, MAS, MAE

Non soumis à la contrainte de présentation des formes de l’ancrage énonciatif de **e**, trois modes, ceux du DI, de la MAS, de la MAE correspondent à des énoncés énonciativement « ordinaires », en ce que ne s’y manifeste qu’un seul ancrage énonciatif, celui de l’acte en cours **A**. Dans ces modes, énonciativement unificateurs, l’ensemble des mécanismes – repérages et modalisation – ancrés en **a** reçoivent, en **E**, une représentation intégratrice, homogènement ancrée en **A**².

¹ Cf. Mangueneau (1986 : 85) qui place cette question du « Comment intégrer une énonciation [...] qui dispose de ses propres marques de subjectivité, de ses embrayeurs, dans une seconde, le discours citant, attaché à une autre instance énonciative ? » au cœur de la problématique du « discours rapporté ».

² Nölke *et al.* (2004 : 62 *sq.*) caractérisent le DI (vs DD) par la formulation voisine d’« incorporation énonciative ».

1.1 Sur le versant référentiel

Les *je, tu, il* figurant dans un énoncé **E** de ces modes y renvoient respectivement à **L, R** ou à un tiers de la relation interlocutive, comme dans n'importe quel énoncé usuel ; de ce point de vue, ne sont pas différents les énoncés relevant (1)/ne relevant pas (2) de la RDA :

- (1) Georges *m'a conseillé d'arranger mon* allure avant de voir *tes parents*.
- (2) Georges a rectifié *ma coiffure* avant que *je* rencontre *tes parents*.

Un acte **a** donné, caractérisé notamment par son ancrage énonciatif **I, r, [l_i=Georges, r_j= Paul]**, et son énoncé :

- (3) Arrange ta_j dégaine avant de voir ses parents. [ses = de Marie]

sera représenté, pour ce qui touche à la deixis personnelle, en fonction des rapports référentiels reconnus par **L** entre l'ensemble des protagonistes impliqués dans **a** (protagonistes de l'énonciation et de l'énoncé **e**) et l'ancrage énonciatif **L, R** de **A**. L'identification référentielle des protagonistes d'un énoncé est un mécanisme général, indépendant de la RDA, inhérent au fait de la compréhension de tout énoncé³, comme l'est aussi, au plan de la production, la désignation par l'énonciateur des référents personnels en fonction de son ancrage énonciatif : l'échange conversationnel le plus simple – sans RDA – comme celui-ci, entre deux enfants et leur mère, en témoigne :

- (4) A — Maman, Bruno_i, il_i veut pas que je_i prenne {son_i vélo}_k... !.
B — Tu_i n'es pas gentil avec {ta_i sœur}, Bruno_i, tu_i n'as pas besoin de {ton_i vélo}_k ce matin, prête le_k lui_j ! [oral, 18-05-2006]

Ainsi, nulle autre règle que celles de l'identification des référents de **e** et de leur désignation relativement à **A** n'est nécessaire pour rendre compte des rapports qui unissent (3) avec, par exemple, les RDA (en DI) suivantes :

- (1) Georges *m'a conseillé d'arranger mon* allure avant de voir *tes_k parents*. [si **L** = Paul_j et **R** = Marie_k]
- (5) Tu_i as bien fait de lui_j suggérer d'améliorer son_j look. [si **L** = Marie_k et **R** = Georges_j]
- (6) Nous_i sommes désolés qu'on vous_j ait incité à modifier votre_j apparence pour nous_i voir. [si **L** = (les parents de Marie_k)_i et **R** = Paul_j]

3 Le processus de compréhension par **L** du **a** représenté est nécessairement à l'œuvre dans les modes à ancrage unique, faisant jouer paraphrase, catégorisation et/ou réemploi (emprunt), contrairement au DD qui peut être réalisé en l'absence de toute compréhension de **e** par **L**.

Il en va de même dans le cadre de la MAS, avec, par exemple :

- (7) D'après Georges_i, il faut que je_i me_i relooke un peu avant d'aller voir tes_k parents. [si L = Paul_i et R = Marie_k]

et de la MAE avec, par exemple :

- (8) Ma_j dégaine, comme tu_i dis, je_j n'ai pas envie d'en changer. [si **L** = Paul_i et **R** = Georges_j]
(9) Mais je_k l'aime bien, moi_k, ta_j dégaine, pour parler comme Georges_i. [si **L** = Marie_k et **R** = Paul_j]
(10) C'est vrai que ce que j'_i ai appelé sa_j dégaine risquait de choquer. [si **L** = Georges_i et **R** ≠ Paul_j]

Les repérages temporels exprimés en **E** relèvent de l'ancrage déictique de **A**, c'est-à-dire de **T** ; ce repérage se fait de façon directe en ce qui concerne le temps verbal du verbe de dire, qui traduit (t_i) le rapport entre **t** et **T** – *tu dis, disais, diras...* –, et, pour les temps des verbes régis par le verbe de dire :

- soit de façon indirecte, relativement à ce temps t_1 , calculé par rapport à T :
 - (11) Il a dit _{t_1} qu'il se sentait _{t_2} las. $[(t_1 = t_2) \text{ antérieur à } T]$
 - (12) Il a dit _{t_1} qu'il viendrait _{t_2} . $[(t_2 \text{ postérieur à } t_1) \text{ et } (t_1 \text{ antérieur à } T)]^4$
 - soit directement par rapport à T , comme le montre par exemple (13) qui, par opposition à (12) marque que t_2 est postérieur à T :

eu (14), dans lequel le présent de vérité généralisé est directement ancré en **T** :

- (14) Je leur ai rappelé que le réchauffement climatique est (ou était) lourd de menaces.

Les « règles » de transposition : des « postiches » grammaticaux

Ainsi les règles de « transposition » ou « d'accommodation » des personnes et des temps, formulées en parcourant les divers cas de figure des rapports référentiels mis en jeu dans les énoncés au DI, souvent considérées – et à juste titre ! – comme « complexes », apparaissent-elles, en fait, comme inutiles, relativement à LA règle, simple et unique, d'ordre général, qui est celle du « fonctionnement habituel de la langue » – comme le dit, justement, J. Gardes-Tamine (1988 : 54) – en ce qui concerne l'appareil formel de l'énonciation, à savoir qu'il fonctionne « embrayé » ou « embrayant » sur la situation d'énonciation en exercice.

4 Le rapport, indirect, de t_2 à T pouvant relever de l'antériorité (« et il n'est pas venu ») comme de la postériorité (« je l'attends donc »).

Ces « règles » présentent à la fois une grande complexité par la multiplicité des cas énumérés et, en même temps un caractère non opératoire du fait de leur formulation au cas par cas et de façon incomplète relativement à la combinatorie **A/a** – c'est-à-dire les 30 possibilités évoquées ci-dessus (chapitre 1, tableau [III]) pour la saturation de la formule *x dire à y*, représentant les protagonistes de l'énonciation de **a**, multipliées par les 3 possibilités d'identité/non identité à **L** et **R**, pour tout protagoniste de l'énoncé **e** : ... *dire que je/tu/il*.

Ces deux traits – « complexité » reconnue des règles de transposition et caractère non opératoire du recensement, incomplet, de cas (absence notamment des formes du type *il dit que je*) – se retrouvent, par exemple, dans la présentation du DI dans Riegel *et al.* (1994 : 599 et 2016) :

La transposition des personnes suit des *règles complexes*, selon les rapports entre le locuteur de base, son allocutaire et le locuteur dont il rapporte le discours. Il *peut* n'y avoir aucune transposition de personne [...]. *Quand* le locuteur rapporte à son allocutaire le discours d'une tierce personne, il emploie la troisième personne : ***Il a dit qu'il viendrait***. *Mais si* l'allocutaire est concerné par le discours rapporté, l'emploi des personnes est *plus complexe* ; ainsi, ***tu peut*** désigner l'allocutaire à l'intérieur du discours rapporté : ***Elle a dit qu'elle te remerciait pour ton cadeau***. (les *italiques gras* correspondent aux italiques du texte)

Héritière d'une tradition scolaire, envisageant le DI comme dérivé grammaticalement, par subordination, d'une autre forme de RDA, le DD, et, cohérente avec cette conception, la formulation de règles spécifiques de transposition au DI des personnes et des temps verbaux se maintient souvent, y compris dans des descriptions ayant explicitement renoncé à l'approche du DI comme variante grammaticale du DD⁵.

C'est à de multiples plans que cette conception du « passage » du DD vers le DI apparaît comme critiquable⁶ et on reviendra ultérieurement sur les gauchissements qu'elle entraîne dans la caractérisation des modes ; au plan de la deixis, le « détour » par le DD occulte la simplicité de son fonctionnement en DI. Ce détour est favorisé par la confusion terminologique (à incidence concep-

5 De Mattia (2000 : chap. 1) dégage avec précision la « contradiction » qui « traverse constamment » les grammaires entre reconnaissance de la dimension paraphrastique du mode DI et rémanence des « transpositions », « translations » et « passages » qui relèvent de l'approche d'un DI dérivé morphosyntaxique du DD.

6 Voir notamment Banfield (1973) et (1982 : 3–37), Authier (1978 : 30–40), et cette condamnation sans appel de Voloshinov (1929 :176) : « la transposition mot pour mot, par des procédés purement grammaticaux, d'un schéma à un autre [du DD vers le DI] n'est rien de plus qu'une méthode scolaire d'exercices grammaticaux, pédagogiquement mauvaise et inadmissible ».

tuelle) fréquente, sous le terme « discours direct », entre l'*événement* que constitue un fait de dire et la *représentation* d'un fait de dire selon un mode spécifique de RDA : « discours direct » signifiant alors « discours représenté sur le mode dit 'direct' »⁷. En ce qui concerne le DI, si on le considère comme un énoncé dont le *référent*, de nature langagièr, est bien un « discours *en direct* », son fonctionnement déictique, alors qu'il *parle de ce discours*, ne requiert pas plus de règles de « transposition » ou « d'accommodation » que celui de tout énoncé qui, sans RDA, s'enchaîne, s'articule à un autre énoncé « *en direct* » ; c'est ce que montre la comparaison entre l'enchaînement de A-B de (4), et celui que forme en (15), avec le même A, un énoncé C (DI ou MAS) :

- (15) C — Bruno, ta sœur *me dit que* tu refuses de lui prêter ton vélo, tu n'en as pas besoin ce matin, ...
 (ou, en MAS : Bruno *il paraît que* tu refuses de prêter ton vélo à ta sœur...).

le mécanisme d'ancrage déictique de son énoncé par l'énonciateur de C y est semblable, qu'il intervienne dans le cadre d'un échange interlocutif immédiat (4) ou que, en différé, il soit partie prenante de l'opération de représentation paraphrasique d'une RDA (15) à ancrage énonciatif unique (« normal », celui de **L-R**).

En méconnaissant le statut du DI comme mode métalangagier à part entière, référant à du dire « *en direct* », pour en faire une variante grammaticale du mode DD, on passe à côté de la simplicité, tout à fait générale, du fonctionnement de sa deixis, pour produire l'artefact des transpositions complexes qu'il supposerait.

Au delà de leur inutilité, ces règles de transposition sont, on l'a dit, très généralement *en défaut* par rapport à l'intégralité de la combinatoire **A/a** : les types *il lui dit que je/tu*, pourtant très ordinaires, dans lesquels **L** se reconnaît lui, ou son interlocuteur **R**, comme objet du dire d'un tiers, dans un *il de e*, sont le plus souvent oubliés ; et cet oubli est – lorsqu'il n'est pas théorisé en règle fausse, comme dans les grammaires posant explicitement que « les pronoms [...] de la troisième personne restent dans le discours indirect à la troisième personne »⁸ – comme « programmé » dans les exemples et exercices scolaires de « passage » au DI à partir du DD empruntés à des textes littéraires de fiction ; il est en effet exclu que le grammairien producteur de la forme DI, ou l'élève sollicité en ce sens, puisse se reconnaître comme désigné dans les propos d'Emma Bovary ou du

⁷ Cf. ci-dessus, chap. 2.1, p. 36.

⁸ In Cayrou et al., *Grammaire française*, A. Colin, 1969, p. 358, analysé, avec d'autres grammaires in Authier et Meunier (1977) ; cf. aussi Grévisse (1975), par exemple, au chapitre « Le discours indirect » (§ 1057) : « Quand le narrateur rapporte les paroles adressées à autrui par un tiers, tous les pronoms sont de la troisième personne. »

« chêne parlant au roseau », pour prendre des textes souvent mis à contribution comme « base de conversion »⁹.

Dégageant les phases d'acquisition (vers 3½- 4 ans) du DI, C. Bonnet et J. Tamine (1984 : chapitre 1) notent « la facilité avec laquelle l'enfant [...] maîtrise » dès les « débuts » du DI les « transpositions de pronoms », et mettent en doute le fonctionnement de cette « relation de transposition » du DD, aux règles complexes, les observations amenant à poser que « le jeu des pronoms est suffisamment clair par rapport à l'énonciateur » (L) sans que l'on ait besoin de faire intervenir un mécanisme de « transposition » d'un énoncé vers un autre.

Par rapport au mécanisme, essentiel à la subjectivité, de l'ancrage référentiel – « est *je* qui dit *je...* »¹⁰ – ces « règles » et exercices qui prétendent à le décrire et à en faciliter la pratique ne sont pas sans évoquer quelque « prothèse » – ici grammaticale – inutile ou nocive.

1.2 Sur le versant modal

Sur ce versant de l'ancrage énonciatif – modalités d'énonciation et éléments expressifs divers – le mécanisme d'unification énonciative qui ramène les manifestations d'ancrage en **a** à l'unique source modale des co-énonciateurs **L-R** prend plusieurs formes.

Au DI l'opération à l'œuvre est celle de la description – métalangagière – catégorisante¹¹, en **E**, de la modalité (et de son interprétation en valeur illocutoire) du référent **e⁰** ; ainsi, de l'événement de dire dans lequel l'impératif, « Arrange ta dégaine » (3), ancré en **a⁰**, accomplit un acte jussif entre **l** et **r**, on passe, au DI, dans (1), (5), (6) à la description, ancrée en **A**, de ce référent, catégorisé, interprétativement, en *conseiller, suggérer, inciter...*

Pour les modes de la MDA – dont le fonctionnement en ce qui touche aux repérages déictiques est identique à celui du DI – la question de la modalité d'énonciation ne se pose pas de la même façon. On a vu, ci-dessus (chap. 2 et 3), que, dans la spectrographie de l'énonciation pratiquée par la RDA, la représentation spécifique de la valeur illocutoire de l'énoncé **e** ne faisait pas partie, à l'inverse du DI, du « cahier des charges » de la MAS : l'acte **a**, qui n'est pas, comme

⁹ Cf. Authier et Meunier (1977).

¹⁰ Je n'envisage pas ici la question de l'apprentissage – sophistiqué – des formes de narration données comme émanant d'un *je-narrateur* différent de l'élève.

¹¹ Étudiée au chapitre 6.

en DI, l'objet de **E**, n'y est convoqué qu'en tant que source de l'assertion formulée par **L**. Ainsi, par exemple, pour un référent **e⁰** énoncé par Jean :

(16) Vendez !

DI (17) et MAS (18 a, b) s'opposent quant à la catégorisation de la modalité jussive :

- (17) Jean conseille de vendre.
 (18) a * D'après Jean, il conseille de vendre
 b D'après Jean, c'est bien de vendre.

En (18b), la valeur illocutoire de (16) n'est pas représentée comme telle, comme en (17) : elle n'apparaît – en écho paraphrastique – qu'au travers de l'élément sémantique du *bien* à valeur déontique de l'assertion de **L**, donnée comme fondée sur un énoncé antérieur. Sur un autre mode que le DI (par catégorisation métalinguistique : *il dit, ordonne, demande...*), la MAS (par incorporation paraphrastique à l'assertion de **L**) ramène, comme le DI, la dualité modale de **A** et de **a** au seul ancrage en **A**.

Pour la MAE, emprunt d'une manière de dire – extraite du ou des énoncés où elle figurait pour être ré-énoncée comme élément de **E** affecté normalement par la modalité énonciative de celui-ci –, elle ignore la dimension de la modalité d'énonciation de son co-texte phrasique d'origine : ainsi, de la modalité jussive de (3), n'y a-t-il aucune trace dans les reprises de la manière de dire « dégaine » (en (8), (9), (10))¹².

Au-delà de la modalité énonciative incidente à tout l'énoncé, c'est encore la catégorisation métalinguistique – relevant de ce que Voloshinov caractérisait comme « transmission analytique du discours d'autrui », propre au DI – qui assure l'intégration énonciative au DI des divers éléments expressifs, relevant de l'inscription modale locale : vocatif, insultes, jurons, exclamations, interjections, onomatopées... Les catégories d'analyse du métadiscours spontané, qui laissent la matérialité formelle de ces manifestations subjectives à l'imagination du récepteur **R**, sont apparentées ou non au discours grammatical¹³ (*apostrophe, exclamation, jurons vs injures, jérémades*, par exemple) comme on le voit dans les énoncés qui suivent :

12 Lorsque c'est tout un énoncé qui est emprunté comme manière de dire, il est ré-énoncé par **L**, y compris au plan de sa modalité d'énonciation, reprise par **L**, *cf.* (d'après l'énoncé attesté chap. 8 (135), p. 314, l'exclamation simple (a) et avec MAE (b) : (a) C'est très bien, mais pourvu que ça dure ! / (b) C'est très bien, mais, comme disait l'autre, « Pourvu que ça dure ! ».

13 Et susceptibles de faire intervenir des normes définies discursivement : telles celles qui interviennent dans la « qualification » juridique des délits (*vol qualifié...*) lorsque ceux-ci sont langagiers : *insultes* à agent, *diffamation*, publicité *mensongère...*

- (19) Plusieurs voyageurs ont *apostrophé* le contrôleur au sujet des retards des jours derniers et refusé de présenter leur titre de transport [Témoignage écrit à la suite d'un incident dans un train, mars 2006].
- (20) [...] elle eut le coup de foudre pour la villa [...]. Oh, ces quatre cyprès ! Après avoir fait avec maintes *exclamations*, le tour de cette merveille, elle [...] se plaignit de ce qu'il n'admirait pas assez [...] [A. Cohen, *Belle du Seigneur*, chap. 89]¹⁴.
- (21) [...] il recommença à l'accabler *d'injures* atroces et dignes d'un cocher de fiacre. La nouveauté de ces *jurons* était peut-être une distraction [Stendhal, *Le Rouge et le Noir*, II-33]¹⁵.
- (22) À ma question, c'est la mère encore qui a répondu par un flot de *jérémades* dégoûtantes [Céline, *Voyage au bout de la nuit*, Folio, Gallimard, p. 332].

1.3 Ancrages énonciatifs primaire et secondaire

L'observation plus fine des modes énonciatifs intégrés amène à introduire une différenciation supplémentaire dans l'analyse stratificatrice que la RDA pratique de l'acte d'énonciation : un clivage apparaît en effet dans la strate de l'ancrage énonciatif, sur le versant référentiel comme sur le versant modal, entre une couche primaire, strictement assujettie à l'intégration énonciative, avec ancrage unique en A, et une couche secondaire¹⁶, caractérisée par un comportement énon-

¹⁴ La représentation intégrée « maintes exclamations » étant, ici, précédée de « Oh, ces quatre cyprès ! » qui, forme non marquée du DD ou du Bivocal, présente l'amorce des exclamations à venir.

¹⁵ L'évitement, par le recours au DI, de la présentation matérielle (qu'opèreraient le DD ou le Bivocal) des injures et jurons dont, dans sa colère, le Marquis de la Mole accable le roturier séducteur de sa fille, est joliment souligné par P. Dufour (2004 : 117) : « Le courroux de ce grand seigneur est [...] contenu dans les bornes de l'indirect, précieux biais pour *jarnicotonne* la parole ». « *Jarnicoton* » provenant de *je-renie-coton*, juron euphémisant recommandé au roi Henri IV (en place de *jarnidieu*) par son confesseur le père Coton, on peut comprendre la fonction « *jarnicotonnante* » du DI comme sa capacité à contourner, par la distanciation catégorisante, la présentation « brute » des paroles, à « dire sans dire », c'est-à-dire sans *prononcer* les paroles malséantes, telles celles, pas *jarnicotonnées* du tout, qui ouvrent au DD *La Bête humaine* de Zola : « “Nom de Dieu de garce ! tu as couché avec !... couché avec !... couché avec !” Il s'enrageait à ces mots répétés, il abattait les poings, chaque fois qu'il les prononçait, comme pour les lui faire entrer dans la chair. »

¹⁶ La nécessité d'opérer une différenciation dans le champ de l'ancrage énonciatif, à partir de l'observation de la RDA, apparaît, par exemple chez Mortara-Garavelli (1985 : 105 *sq.*), et prend chez Nølke *et al.* (2004 : 73 *sq.*) la forme explicite d'une opposition entre déictiques « centraux » vs « périphériques », voisine de celle qui est proposée ici. Mais dans ces deux études, l'opposition est limitée (1) au versant – référentiel – de la deixis, et (2) à la description du DIL (Bivocal), là où il me semble pertinent de reconnaître une différenciation primaire/secondaire, (1) également au plan modal et (2) dès le fonctionnement des modes de l'intégration énonciative, DI et MDA.

ciatif plus « labile », susceptible, et diversement suivant ses éléments, d'inscrire en **E**, sur fond de son ancrage énonciatif de base unique en **A**, des émergences ponctuelles d'ancrage en **a**.

1.3.1 Versant référentiel

Sur le versant référentiel de la deixis, le clivage passe entre la couche (I), primaire, des éléments personnels (pronoms, déterminants possessifs) et des temps verbaux évoqués ci-dessus (1.1) et une couche (II), secondaire, concernant la référence spatiale et la référence temporelle par circonstants. Là où, pour la couche (I), l'ancrage exclusif en **A**, décrit ci-dessus a valeur de règle¹⁷, cet ancrage est, pour la couche (II), seulement largement dominant, ses éléments manifestant – à des degrés divers – une latitude d'ancrage local en **a** dans des énoncés globalement ancrés en **A** aux plans référentiel et modal.

Les ancrages en **a** les plus fréquemment observables touchent notamment, outre le verbe *venir*, marquant alors un déplacement vers **I** (et non pas vers **L**) :

- (23) Jean_i a dit à Marie de venir (chez lui_i, là où il_i serait, lieu étranger à **L**)

les démonstratifs d'ostension :

- (24) [...] l'Aztec, sans réitérer son invitation discouroise, ordonna à ses hommes de lui « descendre *cet oiseau-là* » à coup de cailloux [L. Pergaud, *La Guerre des boutons*, chap. 4].
- (25) J'ai fait avec elle le tour du jardin, sommée de m'arrêter admirativement sur *cet iris-ci, cette rose-là*, et bien d'autres plantules dont je n'ai pas retenu les noms ! [lettre familiale, 12-05-1999].

et l'ensemble des circonstants temporels *maintenant, aujourd'hui, ce matin, ce soir, demain, hier, dans deux jours, dans un mois...* :

- (26) Et Frédéric ayant répondu qu'il se trouvait « un peu gêné *maintenant* », l'autre eut un mauvais sourire [Flaubert, *L'Éducation sentimentale*, II, 2].
- (27) Derrière la porte Kabrowski dit d'une voix grave qu'il attendait la peinture depuis *ce matin*. [...] Elle avoua que de toute manière elle n'aurait pas acheté la peinture *aujourd'hui* car elle n'avait pas encore arrêté le choix de la couleur [...] [J.-P. Toussaint, *La Salle de bains*, p. 17-18].

¹⁷ Susceptible, comme toutes les règles, d'être subvertie, l'effet de la subversion supposant la règle..., comme, par exemple, dans : « Il dit qu'il revient, et je t'aime, et que c'était un malentendu [oral, octobre 2001] » qui présente l'irrégularité de la succession, dans un même cadre phrasistique, de deux modes de RDA (DI-DD-DI) aux ancrages énonciatifs primaires opposés. C'est une « bascule » analogue d'un mode à un autre que C. Kerbrat-Orecchioni (1980 : 235) analyse à partir d'un énoncé ramenable à « Un ami_i [...] demandait à Gerfaut_i s'il fallait qu'il_i divorce à ton_i avis [J.-P. Manchette, *Le Petit bleu de la côte ouest*, Gallimard, 1976, p. 32] ».

- (28) D'après lui, le déménagement qui devait avoir lieu /*d'ici la fin de l'année*, n'est même pas entamé [oral, mars 2007, « l'année » est celle, 2006, de **a⁰**].

La labilité de ces déictiques (II) – le fait que leur repérage puisse se faire non seulement par rapport à **T**, normalement, mais aussi par rapport à **t**¹⁸ – est source d'ambiguïtés comme celle qu'un énoncé comme (29) explicite¹⁹ par la reformulation désambiguïsante qui ramène la référenciation empruntée à **I** à celle, homogène à l'ancrage énonciatif de base, de **L** :

- (29) Hier soir, quand je rentre, M. me dit qu'il y a eu un certain nombre de coups de fil, dont celui de A. qui ne lui a rien dit sinon qu'il rappellerait « demain », c'est-à-dire aujourd'hui [journal privé, mars 1999].

Ainsi, l'assertion classique²⁰, telle que la formule, par exemple, C. Kerbrat-Orecchioni (1980 : 58), selon laquelle « *dans le discours indirect, les déictiques, il importe d'y insister, ne fonctionnent que par rapport à CE₀ [notre A]* » (*idt*), doit-elle être restreinte, en toute rigueur, à la couche déictique primaire.

Deux remarques :

- (a) La faculté que présentent ces éléments de deixis II de s'ancrer en **a** dans les modes de RDA énonciativement intégrés (en **A**), y faisant émerger une dimension subjective différente de celle de l'énonciateur en exercice, est à rapprocher de leur capacité – souvent notée, notamment pour *maintenant, bientôt, déjà*, ou pour les démonstratifs, ... – à faire émerger, en dehors des formes de RDA, un point de vue, subjectif, autre (celui d'un personnage) dans le récit²¹. Ainsi, par exemple :

18 Ce qui est tout autre chose que – dans l'optique critiquée ci-dessus, de la « transposition » en DI – d'observer qu'un *demain* dans un DI (énoncé par **L** en **T**) puisse ou non correspondre à un *demain* énoncé par **I** en **t**, selon les rapports entre **T** et **t**, cf., par exemple, Wagner et Pinchon (1991 : 36) : « Les adverbes *aujourd'hui, demain, hier*, peuvent ou non se transposer *en ce jour là, le lendemain, la veille*. »

19 Et avec laquelle joue, sur le mode du paradoxe, cet énoncé, inscrit en exergue d'un colloque sur la deixis (Nancy, mars 1996) : « Aujourd'hui je suis ici. Où serai-je demain pour dire que c'était hier ? » (F. Weyergans), dans lequel *hier* calculé par rapport au **t** de **a** [*dire demain*] se confond référentiellement avec *aujourd'hui* calculé par rapport à **T**.

20 Cf. aussi, par exemple, à propos du DI, Wagner et Pinchon (1991 : 35) posant que « les démonstratifs, les adverbes de lieu et de temps sont *toujours* employés en fonction de la situation présente du rapporteur-locuteur », ou moi-même, Authier-Revuz (1993a : II-14) : « *l'ensemble* des désignations déictiques est homogènement effectué par rapport à **L, R, Sit.** », ou encore Nölke *et al.* (2004 : 74) : « Le centre déictique de LR [= **I**] est *complètement* subordonné à celui de LOC [= **L**] qui n'a ainsi *aucune* influence sur le choix des expressions déictiques ».

21 En ce qui concerne cette deixis II, la comparaison précise de ses émergences hors RDA vs en contexte RDA des modes intégrés, et, on le verra, du mode Bivocal-DIL, serait utile.

(30) Maheu coupa la parole au directeur. Maintenant, il était lancé, les mots venaient tout seuls [Zola, *Germinale*, IV, 2].

(b) Si la *structuration* en deux « couches » des éléments énonciatifs de type déictique en fonction de leur fonctionnement différencié, constraint/non constraint, dans le cadre des transferts de cadre énonciatif propres aux formes apparentables au DI, semble se manifester de façon répandue à travers les langues, la *répartition entre ces deux couches* respectivement contraintes (I) ou non (II) à l'intégration en **A**, varie, elle, sensiblement : ainsi, par exemple, Chang (2002 : 100, 118–120) note-t-elle qu'en coréen – contrairement aux démonstratifs et aux suffixes « honorifiques » – les suffixes verbaux aspecto-temporels ne sont pas soumis à l'intégration en **A** des éléments de couche I.

1.3.2 Versant modal

Sur ce versant, le clivage passe entre la couche primaire (I) de la modalité d'énonciation, constituant obligatoire de toute phrase complète, et incidente à la totalité de celle-ci, et la couche secondaire (II) des éléments expressifs, constituants facultatifs dans une phrase, d'une inscription modale locale. On a vu (en 1.2) comment la catégorisation ramenait à la seule source énonciative **L-R** diverses manifestations énonciatives de la source **l-r** dont la modalité illocutoire de **e**. Mais cette intégration énonciative en DI ne présente pas pour les éléments de la couche secondaire – même si c'est le cas dominant – le même caractère de contrainte stricte que pour la couche primaire de la modalité d'énonciation. On retrouve, pour les éléments expressifs, dans un énoncé relevant globalement de l'ancrage en **A**, une latitude d'ancrage énonciatif local en **a**, semblable à celle des déictiques de couche secondaire.

Toute la collection des interjections et onomatopées – *ah !, pouah !, crac, pfuit !...* –, adverbes – *bon, chic, zut, flûte, oui, non, hélas...* –, des exclamations et jurons – *peuchère, sapristi, ciel, Nom de Dieu, diable, bon sang...* –, manifestations subjectives directes d'un énonciateur, sont susceptibles (très inégalement, bien entendu, selon les types de discours) d'être accueillies, avec leur ancrage en **a**, dans un énoncé au DI :

- (31) Tu sais, en fait, il a fini par dire que, *bof !*, il y tenait pas tant que ça, à ce concert [oral, 14–05–2007].
- (32) [...] Mme Dutour qui voulait courir après lui, que j'en empêchai, et qui me disait que, *jour de Dieu*, j'étais une petite sotte [Marivaux, *La Vie de Marianne*, cité in Lips (1926), p. 33].
- (33) [...] je lui ai fait comprendre que *oui bien sûr* elle pourrait le lire, qu'elle le comprendrait et l'aimerait parce qu'elle était douée pour la vie [F. Bégaudeau, 2006, *Entre les murs*, Ed. Verticales, p. 215].

Ici encore, comme avec la deixis secondaire, une ambiguïté est susceptible de se produire en DI quant à la source subjective, **L** ou **I**, d'un élément comme le *hélas* de (34), contrairement à (35) et (36) où cette ambiguïté est, contextuellement, levée :

- (34) Il a annoncé que Jean, hélas, venait pour une semaine.
- (35) Il a annoncé, ravi, que Jean, hélas, venait pour une semaine.
- (36) Il a, j'en suis pour moi ravi, annoncé que Jean, hélas, venait pour une semaine.

ou une indécision (ici favorisée par le fait que **L**, dont on voudra bien excuser la grossièreté, s'implique dans le **e** qu'il conseille à **I** d'énoncer) :

- (37) Tu devrais leur demander, une bonne fois pour toutes, si, *nom d'un chien*, ils vont, *oui ou merde*, travailler leurs partitions à l'avance [oral, 14–05–2007].

Comme sur le versant référentiel, il convient, sur le versant modal, de limiter le caractère catégorique de la règle excluant du DI les éléments ancrés en **a**, à la couche des ancrages primaires.

Remarque 1 : Du rejet des éléments expressifs hors du DI. Plutôt qu'explicitement affirmée, l'exclusion hors du DI des éléments modaux de couche secondaire apparaît le plus souvent comme simple corollaire négatif de leur présence soulignée en DD et DIL : ainsi, par exemple, est-ce comme éléments d'identification d'un DIL que sont notés dans un énoncé de RDA la présence de « *justement* et à *cette heure* qui sont incompatibles avec le DI » (Maingueneau, 1994 : 137), ou « celle d'un “il” à la place du “je” associée à la modalité appréciative “par chance” [qui] imposent une telle interprétation [en DIL] » (Dardy *et al.*, 2002 : 74). Strauch (1974 : 63 *sq.*) critiquant chez Verschoor (1959) la conception « traditionnelle » selon laquelle le DI

ne saurait en particulier reproduire ces éléments dits affectifs dont beaucoup font, à tort, l'apanage des seuls discours direct et style indirect libre,

note, appuyé à quelques exemples de Fielding et Richardson, que

Le discours indirect tel qu'il se pratique notamment dans le roman anglais du XVIII^e siècle offre un démenti flagrant à de telles allégations.

Chez Banfield (1973) – objet d'une analyse critique dans Strauch (1974 : 67–70) ; *cf.* aussi Rosier (1999 : 224) – cette exclusion prend, dans une formulation catégorique, un statut de règle de grammaire, relevant d'une loi de langage : l'assertion selon laquelle (à l'encontre de l'observation, *cf. ex.* (31) à (33) par exemple)

Tous les mots expressifs [sont en DI] interprétés comme exprimant l'état d'esprit du locuteur qui cite et *non celui du locuteur cité* (1973 : 206),

relève d'un *forçage interprétatif*, dont la fonction me semble être de préserver coûte que coûte « La » loi du « 1 E/1 je » (« la grammaire ne peut permettre à aucun locuteur d'exprimer l'état d'esprit d'un autre, sauf dans une citation directe » (*ibid.* p. 207)), pierre angulaire de son traitement – à mes yeux discutable (*cf.* ci-dessous 3.1 note 45) – du SIL comme style narratif d'« expression d'un sujet de conscience à la troisième personne ».

Chez Nölke *et al.* (2004 : 70–73), la reconnaissance d'une classe d'expressions (E.M.) « reliées directement à l'acte d'énonciation », tels notamment : *peut-être*, *franchement*, *pourtant...*, dont le comportement est pris en compte en DIL, conduit à une modulation légère de la contrainte de conversion au DI de tous ces éléments modaux : « LOC [une face de notre L] est *quasiment* obligé d'avoir recours à une “propositionalisation” des EM contenues à l'origine », « les EM *semblent* totalement exclues du DIR ») ; et, renvoyant à des travaux sur d'autres langues que français et anglais, les auteurs mettent en doute le caractère universel que Banfield prête à cette contrainte.

1.3.3 Bilan : deux couches sur chacun des deux versants énonciatifs

Le tableau suivant résume cette distinction entre couches primaire et secondaire de l'ancrage énonciatif :

couche	versant	référentiel (deixis)	modal
I primaire		<p><i>personnelle</i> je/tu/il</p> <p><i>temporelle : verbale</i> présent/passé/futur</p>	<p><i>modalité d'énonciation</i> (<i>globale</i>)</p> <p>assertion/interrogation/ injonction/exclamation</p>
II secondaire		<p><i>temporelle : circonstants</i> demain/hier/maintenant</p> <p><i>spatiale</i> ici, ...</p>	<p><i>marquage de subjectivité</i> (<i>local</i>)</p> <p>interjections, jurons, onomatopées, ...</p>

On notera que, à la disjonction entre couche I (dont l'ancrage unifié en **A** relève de la contrainte pour les modes intégrés) et couche II, autorisant un certain jeu entre les ancrages **A** – dominants – et **a**, susceptibles d'affleurer, correspond une différence de statut des unités concernées : grammaticales (*i.e.* inscrites dans des paradigmes fermés : système de la personne, des temps, des modalités) et constituants obligatoires, pour la couche I, *vs* lexicales (relevant de paradigmes ouverts) et expansions, pour la couche II.

Le caractère constraint/non constraint du traitement de ces deux couches I/II ouvre les modes intégrés (définis par leur ancrage I en **A**) sur une variation énon-

ciative interne, tenant à la plus ou moins grande « perméabilité » de la couche secondaire II à l'ancrage en **a**. Ainsi, les énoncés ci-dessus (24–29, 31–33, 36), où affleure ponctuellement – *via* leur ancrage en **a** – la « voix » de **I**, s'inscrivent-ils, comme les énoncés intégralement ancrés en **A** du type (1), *dans l'espace qu'ouvre au DI le caractère non-contraint de l'ancrage des éléments de la couche secondaire*.

C'est pour chacun des modes intégrés qu'il conviendra de rendre compte de la façon dont s'y inscrit cette variation, en tant que, associée à la variation sur les « manières de dire », elle intervient, corrélée aux genres de discours, dans la pondération « entre l'un et l'autre » où se joue la « couleur » énonciative de l'énoncé de RDA.

Remarque 2 : Couche modale secondaire en DI et « effet de DIL ». On peut être tenté, pour ces affleurements énonciatifs en **a** dans un énoncé caractérisé par son ancrage basique en **A**, de parler de « pointes de bivocalité » : il importe cependant de marquer que, ponctuelles et limitées à la couche secondaire des ancrages énonciatifs, ces émergences de la voix de **I** ne franchissent pas le seuil du *mode Bivocal-DIL*, cf. ci-dessous, dont la bivocalité, globale et radicale, tient au partage entre **A** et **a** des ancrages énonciatifs *primaires*.

Aussi, mieux vaut sans doute éviter le risque inhérent à l'imprécision de cette formule – propre à confondre latitude offerte, de façon régulière, par le DI et irruption d'un autre mode – de la même façon que, par exemple :

- celle d'un « effet de style indirect libre à l'intérieur du discours indirect » (de Saussure 2010 : 112) à propos d'un énoncé du type **I dit que ce connard de untel...**, quand *ce connard* est attribué à **I** ;
- ou celle d'un DIL qui « naît parfois dans le discours indirect, intégrant certaines marques illocutoires du discours direct » (Paillet-Guth 1998 : 206) à propos de l'énoncé « je convins, avec ardeur, que j'avais bien un escalier dérobé », l'adverbe *bien* étant perçu comme « marqu[ant] l'écho du discours faussement spontané de la marquise » dans *Les Liaisons dangereuses*.

1.3.4 Non homogénéité et statut des éléments de la « couche » secondaire des ancrages énonciatifs

Une échelle de degrés

Le clivage tracé ici entre couches I et II, sur la base de cas, ordinaires, de présence d'éléments de couche II ancrées en **a** dans le cadre des modes intégrés – clivage I/II dont on retrouvera la nécessité à propos du mode bivocal – demande à être précisé. Il conviendrait, notamment, de s'interroger sur une structuration possible du disparate des éléments référentiels et modaux de la couche II, en termes de leur degré de facilité à figurer ancrés en **a** dans un énoncé relevant basiquement – couche primaire – de **A**.

Sur le versant modal, par exemple, il est clair que, relativement aux éléments (peut-être inégalement) « complaisants » à ce fonctionnement d'affleurement

énonciatif de *a* que sont les interjections, onomatopées, jurons..., les formes énonciatives impliquant la co-présence des interlocuteurs, comme les termes d'adresse, les insultes (*Colonel*, *Monsieur le président*, *Voyou !*, *Idiot !*) apparaissent nettement plus réfractaires à ce type d'émergence, et qu'on peut faire l'hypothèse qu'elles se situent, dans le dégradé de la couche II, « tout près » de la couche primaire.

Ainsi, par rapport aux *affleurements expressifs* inscrivant une « altération » énonciative ponctuelle en **a** dans le cours d'énoncés ancrés en **A** rencontrés ci-dessus ((24) *sq.*), les apostrophes comme « messieurs les jurés » ou « chéri » en :

- (38) J'ai essayé d'écouter encore parce que le procureur s'est mis à parler de mon âme. Il disait qu'il s'était penché sur elle et qu'il n'avait rien trouvé, messieurs les Jurés [A. Camus, *L'Étranger*].
- (39) En attendant, marche à pied [...] Une fille, ni jeune ni vieille, postée à un coin de rue me demande si je viens chéri. [Ph. Carrese, *Trois jours d'engatse*, 2014, p. 128].

présentent un caractère d'*émergence transgressive*, par le mouvement énonciatif ancré en *a* ; mais sans relever pour autant de la *rupture* d'unité phrasique, avec « bascule » d'un mode (DI) dans un autre (DD), comme les énoncés cités note 17, ou :

- (40) Il_i demande qu'on lui_i dise vite si /pour la sortie, est-ce que je_i peux venir avec les enfants ? [oral, membre d'une association, 20–05–2002, avec intonation imitée « pleurarde »].

La discordance énonciative apportée par un terme d'adresse ancré en *a* dans un énoncé ancré en **A** apparaît ainsi d'un niveau intermédiaire entre ces deux pôles de grammaticalité/agrammaticalité.

Évoquant « *l'emploi très fréquent* quoique réprouvé par la norme » de ces déictiques de couche II ancrés en *a* dans le DI, comme en

- (41) Elle lui répondit qu'elle était d'accord et qu'elle s'excusait pour hier [copie d'élève].

M.-J. Reichler-Béguelin (1997 : 49) en rapproche l'énoncé de Camus (38), tout en soulignant le caractère « *en principe pas attendu* dans un DI » de l'apostrophe : dans la perspective hiérarchisante esquissée ici, on dira que les deux cas, (38) et (41), manifestent, en effet, le même phénomène d'émergence d'une forme hétérogène d'ancre énonciatif (en *a*) de couche II, et que la nuance perceptible dans le commentaire qui est fait de chacun d'eux – caractère usuel de l'un *vs* surprise associée à l'autre – est la trace du degré d'inégalité « *proximité* » des deux éléments (déictique temporel *vs* apostrophe) par rapport à la couche I.

Ces observations sont à rapprocher – sans que cela prétende donner un traitement satisfaisant du fonctionnement des termes d'adresse en « contexte énoncia-

tifs discordant » – des éléments qui, relativement à leur classement en couche primaire ou secondaire vont dans deux sens opposés – les rattachant (a) à la couche primaire du versant modal, et même du versant référentiel, et, en même temps (b) à la couche secondaire ; ainsi :

- (a) on sait que Benveniste (1974 : 84) réunit sous le chef de « l'intimation », « impliquant un rapport vivant et immédiat de l'énonciateur à l'autre », les « appels » (vocatifs) avec la modalité d'énonciation de l'ordre (impératif) ». Et il faut noter également le composant déictique de nombre de formes d'adresse : *Madame, mon adjudant, Notre Père, ma fille, mon pote...*
- (b) Fonctionnant comme expansion, présentant des paradigmes lexicaux ouverts, les termes d'adresse (cf. ci-dessus 1.3.3) relèvent du statut des unités de couche II.

Rapport à la modalité autonymique d'emprunt (MAE)

Une interrogation d'ensemble sur le statut de ces émergences énonciatives à support lexical (couche II) touche au rapport qu'elles pourraient – peut-être – entretenir avec le mode de la « modalisation autonymique d'emprunt » (MAE).

On verra que ce mode de RDA, dont la représentation se situe au plan des « manières de dire », c'est-à-dire de la matérialité des mots du *e⁰* représenté, est susceptible (au-delà de son fonctionnement autonome) de se combiner, localement, à *tous* les autres modes²².

On a pu noter, dans les exemples cités ci-dessus, les cas où les éléments ancrés en **a**, de couche II, figurent dans (ou constituent) un fragment marqué, typographiquement ou intonativement, comme MAE²³

- (24) « descendre cet oiseau-là » ; (26) « un peu gêné maintenant » ; (28) /d'ici la fin de l'année ; (29) « demain ».

On peut faire l'hypothèse que, marqués (typographie, intonation) comme dans les énoncés ci-dessus, ou non (*cet iris-ci* (25) ; *depuis ce matin, aujourd'hui* (27)), ou de façon incertaine (*bof* (31) ; *hélás* (36)), tous ces éléments ont le statut de « manières de dire empruntées » : intégrés au cours syntaxique de l'énoncé, ils

22 Cf. chap. 8.3.3.2, p. 299.

23 On reviendra plus loin (chap. 8.3.3.1, p. 297) sur le caractère inadéquat du traitement de ces séquences « empruntées » comme « fragments de DD », en raison de la triple rupture sémiotique, syntaxique et énonciative (couches I et II) propre au DD ; et il n'apparaît pas pertinent non plus de faire de ces séquences des émergences de Bivocal-DIL, ces séquences n'impliquant pas ce qui, crucialement (cf. 3, ci-dessous), définit le mode Bivocal, la désolidarisation des couches I, référentielle et modale, de l'ancrage énonciatif.

sont énoncés par **L** sur le mode distancié de l'emprunt, qu'un « pour reprendre le(s) mot(s) de **l** » ou un « comme dit **l** » pourrait expliciter.

Ainsi, les formes d'ancrage énonciatif de la couche secondaire (de forme lexicale) en **a** seraient – inégalement – aptes à apparaître dans des énoncés basiquement ancrés en **A**, avec le statut de « manières de dire », ces affleurements hétérogènes au plan des ancrages énonciatifs pouvant, peut-être, être rattachés au mécanisme général de l'emprunt de mots et à la configuration énonciative de la modalisation autonymique par laquelle il passe.

2 Mode de RDA à deux ancrages énonciatifs, hiérarchisés : DD

À l'opposé de la solution intégrative, en **A**, apportée par les modes DI et MDA, le DD, lui, joue la carte du *deux : A et a*. Sa représentation de **a** passe par la présentation d'un énoncé **e** totalement ancré en **a** – autant sur le versant référentiel que modal, aux plans des couches secondaires aussi bien que primaires – c'est-à-dire par la présence, sur la chaîne du dire d'une séquence énonciativement hétérogène au dire en cours ancré en **A**. Que ce soit dans le cadre intraphrasistique :

(42) Jean m'avait dit : « Quel bonheur ! J'ai eu le poste ! » et j'avais été très heureuse pour lui.

où **e** s'inscrit comme un constituant (ici, complément d'objet direct), ou interphrasistique :

(43) Jean avait débarqué à l'improviste. Quel bonheur ! J'ai eu le poste ! J'avais été très heureuse pour lui.

la séquence – marquée (42) ou identifiée interprétativement (43) comme – **e** est un « corps étranger », soustrait à l'ancrage énonciatif de **A** : en contradiction avec ce qui constitue les fondements de l'énonciation, le *je* de cette séquence ne désigne pas celui qui l'énonce, *hic et nunc*, ni le présent le « *nunc* » de ce dire, et l'acte illocutoire qui s'y manifeste ne lui est pas imputable... ; et lorsque, comme en (42), ce corps énonciativement étranger s'inscrit, selon le modèle le plus classique du DD, dans le cadre d'*une* phrase, celle-ci présente donc la succession de deux *je*, deux *tu*, deux présents, à référence distincte, deux modalités d'énonciation émanant de deux sources modales, etc.

Il convient de dépasser le constat, superficiel, de cette « succession ». La possibilité de cette dualité énonciative – impossible cacophonie si les deux ancrages avaient le même statut – tient à la *hiérarchisation* des deux ancrages et à leur radicale différence de statut : la séquence **e** est strictement dépendante du co-texte dans lequel elle apparaît. Si le propre des ancrages énonciatifs est

« d'embrayer » le dire directement sur la situation d'énonciation, seuls les segments ancrés en **A** de (42) et (43)

- (42') Jean m'avait dit [...] et j'avais été heureuse pour lui.
 (43') Jean avait débarqué à l'improviste. [...] J'avais été très heureuse pour lui.

effectuent cet embrayage.

2.1 « Désembrayage » et hiérarchisation

2.1.1 Un « *e* » désembrayé

Sur le versant référentiel, les formes d'ancrage énonciatif (en **a**) que présente la séquence **e** ne fonctionnent pas, elles, selon le mécanisme de référence directe propre à la deixis, mais *via* un mécanisme de type co-référentiel, associant deux segments sur la chaîne : par exemple, en (43), le *je* figurant dans une séquence **e**, complément d'objet d'un verbe de dire, avec le SN sujet de ce verbe (*X, dire* : « ... *je*... »). Le caractère particulier de cette co-référence, que l'on pourrait caractériser comme « co-référence métalinguistique » – en ce qu'elle met en œuvre la compétence métalinguistique consistant dans le savoir que « celui qui parle » se désigne par « *je* » – ne doit pas occulter la nature foncièrement co-textuelle de ce fonctionnement des formes de l'énonciation de **e**.

Les formes d'ancrage énonciatif en **a**, que présente le DD dans la séquence hétérogène **e**, apparaissent²⁴ sans « prise directe » sur la situation d'énonciation réelle, comme désactivées, « désembrayées »²⁵, et ne se chargent de sens et de référence qu'autant qu'elles sont mises en relation co-textuelle avec une situation d'énonciation *représentée*.

Dans les deux énoncés :

- (44) La phrase « Comment pourrais-je vous croire ? », que X a lancée à Y, a beaucoup choqué.
 (45) La phrase « Comment pourrais-je vous croire ? » est de modalité interrogative.

²⁴ *Via* – centralement – l'opération d'autonymisation (cf. ci-dessous chap. 8) de la séquence **e**, qui rend compte de son statut sémiotique particulier de séquence énoncée sur le mode de sa présentation, ou de sa « mention ».

²⁵ Un peu, par une toute autre voie, comme celles des énoncés « déplacés », sans RDA, hors de leur situation d'énonciation, tels un « Venez me chercher » dans une bouteille à la mer, une inscription demeurée des années sur le mur d'une université « Tous à Jussieu demain à 18 heures », ou les messages enregistrés par erreur sur le téléphone portable d'un inconnu « OK je te retrouve au petit bistrot ».

les éléments – référentiels et modaux – de l'appareil formel de l'énonciation figurant dans les deux séquences phrastiques, pareillement apposées au SN *la phrase*, sont pareillement « désembrayés » de la situation d'énonciation en cours ; mais, là où, en (45) ils demeurent dans les limbes d'une virtualité de sens et de référence qui est celle des « types » de la langue, en (44), la représentation d'une situation d'énonciation – *X a lancé à Y* – leur fournit un lieu, textuel, de prise de sens et de référence²⁶.

La « citation » (autonyme) de ces éléments énonciatifs les déplace hors de leur situation d'énonciation : ainsi désancrés, ils ne retrouvent, donc, sens et référence qu'au prix d'une conversion de leur mode de référence directe en référence *médiatisée par le co-texte* : explicite et dans le cadre phrastique, sur le mode de (44), ou implicite et dans un rapport interphrastique²⁷ (43), la représentation d'une situation d'énonciation à laquelle ré-articuler des embrayeurs en déshérence, est donc un élément indispensable du DD, que l'on ne saurait réduire à la seule séquence **e**. C'est déjà à ce niveau, basique – celui d'une condition de prise de sens pour les éléments relevant de l'ancrage énonciatif – qu'il faut critiquer l'emploi, assez courant, du terme « *discours direct* » (ou DD, ou DRD,...) pour désigner, dans un énoncé comme (42), la seule séquence **e** : il n'y a représentation d'un **a que si le e** présenté – constituant obligatoire d'un DD – trouve l'accès au sens et à la référence de ses formes énonciatives dans une représentation, fût-elle allusive, de sa situation d'énonciation.

26 On revient plus loin (au chap. 5.4.2 et au chap. 8.2.2.3, Remarque 6, p. 283) sur le mécanisme interprétatif, en discours, par lequel un « **e** » de DD, aux ancrages référentiels et modaux structurellement « désactivés », peut, secondairement, en fonction du Contexte, en **A**, du dire de **E** par **L à R**, se « réactiver » comme un **e que, hic et nunc, L** adresse à **R** « en direct » – sous couvert de représentation d'un dire autre. Ce phénomène est envisagé par Constantin de Chanay (2011), dans l'option différente d'une « volatilité de la désactivation illocutoire » du DD, susceptible d'être « contrecarrée » et de « s'abolir » (p. 33), permettant à « l'impact illocutoire des propos rapportés » de « se déverser » dans ce qui est pris en charge par **L**. À m'en tenir à cette présentation schématique (d'une réflexion qu'accompagnent finement commentaires, réserves et questions), le point de divergence avec le point de vue adopté ici réside dans le fait d'envisager un fait de langue – le statut autonyme, désembrayé, désactivé du « **e** » de DD – comme « volatile » et susceptible d'être « aboli » : de même que, pour être interprétée comme une injonction en discours, « *peux-tu me passer le sel ?* » n'en conserve pas moins son statut de forme interrogative et que la dérivation *interprétative* n'en devient pas pour autant le strict synonyme d'un « *Passe-moi le sel* », formellement injonctif, de même l'énonciation par **L** d'un **e « dérivable »** comme tel, à partir d'un « **e** » de DD, n'annule pas, quant au sens, la forme de RDA par laquelle elle se réalise. La divergence notée ici rejoint celle qui est exprimée chap. 3.1.1.2, p. 85, à propos d'analyses de Perrin).

27 Par opposition à (45) où avec l'autonyme de *type*, la référence demeure virtuelle.

2.1.2 Dépendance de « *e* » par rapport à **A**

Aussi, pour n'être pas intégrés au régime d'ancrage unique en **A**, propre au DI, les éléments énonciatifs de *e*, tant référentiels que modaux, radicalement distincts, dans leur ancrage propre en *a*, de ceux du co-texte ancrés en **A**, ne sont-ils pas pour autant « indépendants », mais dans la plus stricte *dépendance* relativement au discours représentant²⁸. En fait, en ce qui concerne la référence des éléments déictiques en *e*, on a vu qu'elle opérait par rapport au co-texte de *e*, c'est-à-dire, en dernière instance, par rapport à l'unique ancrage énonciatif en exercice, celui du **A** en cours : ainsi, en (42), le *je* de *e* prend-il sa valeur par rapport au sujet du verbe *dire*, *il*, lui-même énoncé (comme différent de **L**, **R**) dans le cadre énonciatif de **A**²⁹.

Le statut d'autonomie/dépendance du *e* dans son co-texte ancré en **A** articule étroitement le plan modal, et notamment la modalité d'énonciation, attribut de la phrase, à celui de la syntaxe : il est certes tentant de s'en tenir à l'observation, incontestable, de l'opposition entre la phrase unique au DI et la présence en DD d'une deuxième phrase, pourvue de sa modalité d'énonciation propre ; mais, ici encore, il convient de reconnaître, sous la succession des deux phrases, la réalité syntaxique d'une hiérarchie, ou, si l'on préfère, d'une *construction* qui, pour ne pas passer par les formes usuelles de la subordination, n'en relève pas moins de l'enchâssement d'une phrase *e* dans une phrase matrice **E**, où elle peut occuper les diverses fonctions d'un constituant nominal – obligatoire ou facultatif – comme en :

- (46) a Il a proclamé : « Je ne suis pas à vendre ! ». (COD)
 b « Je ne suis pas à vendre ! » a été dit par X et non par Y. (sujet)
 c La déclaration de X « Je ne suis pas à vendre ! » a frappé. (apposition)

28 Le caractère distinct, hétérogène énonciativement, de la séquence *e* apparaît plutôt comme un des supports de la *fiction* d'indépendance, d'autonomie – et, partant, d'objectivité – dont peut jouer le fonctionnement discursif du DD.

29 La caractérisation du DD comme à « repérage interne » – par opposition au « repérage externe » du DI – m'apparaît malheureuse en ce qu'elle assimile, quant au fonctionnement déictique du « *e* » du DD dans son contexte, *hétérogénéité* et *indépendance* : cf. « [...] le repérage est **externe** dans le discours indirect, puisque les repères sont à chercher dans le texte précédent ; au contraire, il est **interne** (autonome) dans le discours direct. » (**gdt**) (Bonnard, 1971, article Discours : 1348) ; cf. aussi Herschberg Pierrot (1993 : 113). On peut, au contraire, considérer que l'intégration énonciative propre au DI livre des énoncés où les déictiques embrayent normalement et « directement » sur la **Sit** d'énonciation du dire en cours (**A**), là où les déictiques « désembrayés » du « *e* » de DD requièrent l'appui du co-texte pour atteindre la référence.

En (a-b), ce qui serait la « première phrase » – *il a proclamé*, et *a été dit par X et non par Y* – est agrammatical, privé du constituant obligatoire qu'est la « deuxième phrase ». Les deux phrases du DD constituent une phrase complexe, reposant sur un mécanisme d'enchâssement particulier, sans subordination, propre à la couche métalinguistique de la langue : c'est l'opération sémiotique de l'autonymisation, non circonscrite au DD mais traversant le champ du métadiscours, évoqué plus haut, qui est à même de grammaticaliser cette « irrégularité » d'enchâssement par la « nominalisation » qu'elle opère, au plan syntaxique³⁰ ; en même temps qu'elle rend compte de la « désactivation » de la modalité d'énonciation propre à la phrase enchâssée **e** qui – comme les déictiques « désembrayés » – ne retrouve l'ancrage d'une source que co-textuellement, la phrase **E** de DD – les énoncés (46) – n'étant affectée, comme il est de règle, que d'une seule modalité d'énonciation « en exercice ».

Au total, une contrainte – définitoire – du mode DD est que sa représentation de **a** présente une séquence **e** dont *tous* les ancrages énonciatifs – référentiels et modaux ; primaires et secondaires – relèvent de **a**.

Le DD se différencie de l'ensemble des autres modes à ce niveau : c'est à ce niveau qu'opère la rupture – énonciativo-syntaxique – dont il est porteur dans la continuité du dire et qui fait de la séquence **e** du DD un « *corps étranger* » ; à ce niveau que se situe la rupture constitutive du DD, non à celui des « manières de dire » de « **e** » par rapport au reste de l'énoncé **E** qui, si ostensible que soit souvent leur différence, relève d'une autre « couche » de l'analyse du dire, et dont la présentation en **e** n'est qu'une possibilité et non une contrainte.

30 Et qui « régularise » *Il a dit* : « *ça suffit !* » de la même façon que : *La phrase « ça suffit ! » est exclamative*, cf. plus loin (chap. 8.2.1, p. 256). Cette analyse syntaxique – appuyée au fait de l'autonymie – de la structure de la phrase de DD s'inscrit dans la suite des critiques que j'adressais (Authier 1979), aux plans syntaxique et énonciatif, au traitement proposé par A. Banfield (1973 : 205, 206, version française) selon lequel « la phrase [du DD] citée [notre **e**] [est] une expression **E** indépendante syntaxiquement de la proposition introductrice qui est également une expression **E** ». Elle entre largement en résonance avec la perspective de « l'intégration syntaxique », développée dans le cadre guillaumien par Van Raemdonck (2002, 2004) qui pose (sans associer, pour sa part, ce fonctionnement à l'autonymie) une « nouvelle structure » intégrative pour le **e** du DD, crucialement reliée à la « fonction de syntagme nominal » que la phrase **e** occupe dans la phrase insérante ; cf. aussi, dans sa *Grammaire de la Phrase française*, Le Goffic (1993 : §190) : « Les verbes déclaratifs, introduceurs de complétives [...] peuvent naturellement introduire une sous-phrase enchâssée sans connecteur (discours rapporté au “style direct”) ».

2.1.3 Le « *e* » (image de la parole de *l*) est énoncé par **L**

Il faut rappeler – avant de préciser, chap. 8, le mécanisme de l'autonymie et de l'énonciation d'autonyme sur lequel repose le double niveau syntaxique et énonciatif propre au DD – que l'élément « *e* » d'un DD, « corps étranger » dans le cours de **E**, avec son propre ancrage énonciatif en *a* et son propre déroulement syntaxique, est partie intégrante de cet énoncé **E** : de même qu'il est, comme élément nominal, intégré dans la syntaxe de celui-ci, « *e* » est, *comme image* d'une chaîne énoncée ailleurs, énoncé par **L**. Ainsi un DD ne fait pas « se succéder » deux énonciateurs **L** et *l* : il n'y a qu'un énonciateur – **L** – à l'œuvre dans le dire en train de se faire de **E**, énonçant la représentation qu'il donne de l'acte d'énonciation autre de *l* ; on verra plus loin (chap. 5) divers aspects du contrôle que **L** exerce sur le « *e* » qu'il représente : « découpe », contextualisation, intonation à l'oral, reformulation ou invention...

Notons ici, témoignant du surplomb énonciatif de **L** sur le « *e* » qu'il énonce comme image d'un dire autre, que c'est en tout point de cette image « *e* » que **L** peut intervenir, localement, en son nom propre, doublant la monstration d'un message autre de son commentaire :

- les *etc.*, les *patati patata*, voire les *gnagnagna*, qui coupent court à une parole trop prévisible :
- (47) [...] l'avant-veille, avait paru dans *Le journal de Rouen*, un article sur « Les jurés et la loi du sursis » [qui] s'élevait contre l'indulgence. On y lisait:
- « Jamais les jurés parisiens n'avaient donné une telle preuve de faiblesse que [...]10 lignes] Cet étrange verdict, que la presse a condamné de façon unanime, etc.
- En ce temps où les crimes se multiplient, où l'audace et la féroce des malfaiteurs dépassent toutes les bornes connues (ô Flaubert!), où les jeunes gens même entrent si hardiment dans la mauvaise voie, etc. »
- Qui dira la puissance [...] ? (idt) [Gide, *Souvenirs de la Cour d'Assises*, Pléiade p. 655].
- (48) Le discours ronflé : « On a cherché à museler le libéralisme à travers un de ses gnagnagna, la Justice ne saurait rester gnagnagna, et je peux z-affirmer aujourd'hui que nous déclarons la guerre aux terroristes. » Padam, padam [C. Baroche, *Et il ventait devant ma porte...*, 1989, p. 201].

Notons que les *etc.*, comme aussi, plus rares, les simples points de suspension sont – contrairement aux *patati...* qui relèvent toujours de la RDA – à interpréter, en DD, comme représentés par **L** en tant qu'énoncés par *l*, ou énoncés par **L** au cours de la représentation qu'il donne de *e*.

Tel est, riche dans sa discréption typographique, l'exemple du point de suspension, évidemment à mettre au compte du narrateur d'*Eugénie Grandet*, qui, ayant déjà reproduit, au DD, deux pages de la missive par laquelle Charles « met à mort » sa cousine, s'épargne et son lecteur avec lui – contrairement à Eugénie qui lit toute la lettre... jusqu'à la lie pourrait-on dire – de prolonger le dégoût qu'ins-

pire cette conjugaison perverse de brutalité et d'hypocrisie : avec cette ponctuation, le narrateur, jusque là pur agent de reproduction littérale du texte que le lecteur découvre « avec » Eugénie, intervient – lassé, écoeuré... – sans mots, avant, plus loin, de s'exprimer sur « cette horrible lettre ». C'est ce que note Ph. Berthier (1992 : 137 *sq.*) dans l'analyse aiguë qu'il propose de cette lettre, tournant du roman :

la fin de cette lettre efface : plus il « largue » Eugénie, plus il proclame qu'il n'a rien oublié, qu'il n'oubliera rien et s'offre même le luxe de paraître trop scrupuleux [...]. Les points de suspension montrent assez que le discours se perd à un tel degré dans l'inauthentique qu'il ne vaut même pas la peine de le rapporter.

- les points de suspension (*triple c..., M...*) ou les périphrases qui censurent un mot grossier :
- (49) — Est-ce que vous iriez jusqu'à me laisser consulter ce qu'il y a dans cette boîte à malices :
[...] — Gros malin ! grommela M. Dubois. Vous connaissez la réponse, donc... — C'est non ?
— C'est (ici mot grossier) [P. Nord, *L'espion de la première paix mondiale*, Fayard 1971, ch. 4].
- les italiques ou guillemets affectant, localement des fragments de la parole représentée de ***l*** d'une marque de distance (signalant en même temps leur stricte conformité³¹ au ***e⁰*** représenté), et, bien sûr, entre parenthèses, les (!), (?), combinés et multipliés (!?), (!!), (??), les (*sic*), (*sic !*) :
- (50) — Dans ma jeunesse, on en voyait beaucoup *eud'loutes*, le pays leur est si favorable, reprit le bonhomme ; mais on les a tant chassées, que c'est tout au plus si nous en apercevons la queue d'*eune* par sept ans... Aussi *el'Souparfait* de La-Ville-aux-Fayes [...] sachant mon talent pour prendre les *loutes* [...] [Balzac, *Les Paysans*, chap. II, *idt*].
- (51) Dans un ouvrage de référence sur Saint-Augustin [...] Henri Marrou abat tout son jeu : Saint-Augustin comme chacun le sait, est né [...] dans l'actuelle Souk Ahras en Algérie : « le calcul des probabilités (!?) permet d'inférer qu'il était sans doute de pure race berbère... », [...] [Demain l'Afrique, oct. 1978, p. 114].
- entre parenthèses encore³², ou figurant aussi en note (55), les commentaires et jugements les plus divers (tel le ô *Flaubert* de (47)) :

³¹ On revient sur la question de la (non)« textualité » du ***e*** autonome de DD (*cf.* Remarque 3 ci-dessous) au chapitre 8.2.2.2, p. 263 *sq.*

³² De ces fonctionnements à l'écrit, l'étude de S. Pétillon (2002 : 258 *sq.*), consacrée à la parenthèse, propose de nombreux exemples. L'oral présente évidemment – s'ajoutant à la « mise en voix » par **L** de l'ensemble du « ***e*** » de ***l*** – ces interruptions ponctuelles de **L** passant, outre variations intonatives et signaux mimo-gestuels, par des commentaires en incidente.

- (52) [Balladur] s'est hautement félicité, sur TF1, de la diminution du chômage : « *C'est la consécration de l'action que nous* (de majesté ?) *avons menée.* » [Le Canard enchaîné, 23-08-1995, cité in Pétillon (2002 : 261), (*idt*)]
- (53) Il me montre son pantalon, qui avait des pièces au fond, et il me dit : « Si vous étiez moins élégant » (parce que moi, j'usais mes affaires de jeune quoi), « eh bien vous arriveriez à la fin du mois. » [oral, ponctuation émanant du transcripteur, cité in Blanche-Benveniste (1997 : 82)].
- les traductions, explicitations, constantes chez Balzac, par exemple, pour les argots de la pègre (54), ou accompagnant volontiers, chez Proust, les réjouissantes impropriétés du directeur du Grand Hôtel de Balbec (56) :
- (54) — *Ne fais pas de ragoût sur ton dab !* (n'éveille pas les soupçons sur ton maître) dit tout bas Jacques Collin d'une voix creuse et menaçante qui ressemblait assez au grognement sourd d'un lion. *La raille* (la police) est là, laisse-la *couper dans le pont* (donner dans le panneau) [Balzac, *Splendeur et misère...* 4^e partie, (*idt*)].
- (55) [...] faut absolument trouver quéque chose. J'veux plus me faire taugner¹ à la cambuse, « passe que » d'abord on ne me laisserait plus sortir [...]. /1 Taugner : rosser [Louis Pergaud *La Guerre des boutons* chap. 6].
- (56) Ce qui me valut [...] cette recommandation : « Faites attention de ne pas vous salir à la porte, car, rapport aux serrures, je l'ai faite « induire » d'huile ; si un employé se permettait de frapper à votre chambre il serait « roulé » de coups. Et qu'on se le tienne pour dit car je n'aime pas les « répétitions » (évidemment cela signifiait : je n'aime pas répéter deux fois les choses). [...] » [Proust, *Sodome et Gomorrhe*, Gallimard, Pléïade, tome II, édition 1954].

Discrètes ou intrusives, toutes ces interventions de **L** qui accompagnent le cours du « *e* » image de la parole de **I** sont autant de rappels du fait que si **L** « fait parler » **I**, c'est lui et lui seul qui *hic et nunc* parle. Lapalissade, certes, mais qu'il peut être utile de « rafraîchir » pour tenir en respect – en bornant leur pertinence au plan fictionnel de l'« effet » produit – les classiques formulations selon lesquelles **L** « cède la parole » à **I**³. Dans tous les énoncés ci-dessus, le journaliste, le chroniqueur, le narrateur rappellent par leur intervention « *qui parle* », *hic et nunc*, et, partant « *qui est le maître* » au moment même où il « s'efface » derrière le **I** dont il montre les mots.

³³ Cf. ce commentaire de Strauch (1974 : 92) : « 'ce n'est pas l'auteur qui parle, ce sont ses personnages qui parlent' : cliché aussi rebattu qu'inacceptable, puisque le rapporteur ne saurait de toute évidence 'faire parler' un personnage qu'en prenant lui-même la parole ». Cf. aussi Vion (2006:106 *sq.*) réaffirmant le « non-effacement du locuteur rapporteur vis-à-vis des propos rapportés en style direct », face au cliché du DD « caractérisé par l'effacement du narrateur derrière celui dont il rapporte [« textuellement »] l'énoncé » de la *Nouvelle Grammaire du français*, Larousse, (1993 : 211).

Remarque 3 : Déixis et « fidélité » dans les traitements du DD. Parmi les présentations actuelles du DD dans des ouvrages généraux – manuels, grammaires, dictionnaires –, on trouve des caractérisations de ce mode passant prioritairement par la question de l'ancrage énonciatif (Arrivé *et al.* (1986 : 236) ; Perret (1994 : 99) ; Stoltz (1999 : 76), par exemple) ; mais, de façon dominante, c'est toujours la « fidélité de la reproduction des propos » – que celle-ci soit posée comme effective ou apparente – qui est mise en avant, les ancrages énonciatifs en **a** n'apparaissant que comme une des facettes de cette textualité. À l'inverse, la disjonction opérée ci-dessus (chap. 2.2.2 p. 58) entre les deux plans non solidaires, des ancrages énonciatifs et des « manières de dire » (les « mots mêmes » de l'énoncé **e** représenté) permet de reconnaître une *conformité nécessaire*, entre la séquence **e** du DD et son référent **e⁰**, *au seul plan des ancrages énonciatifs*, comme caractéristique du DD, en même temps que la variabilité intégrale du degré de conformité entre les manières de dire présentées (« en mention ») de la séquence **e** du DD et le référent **e⁰** dont elle est l'image (*cf.* chap. 8.2.2.2, p. 266).

En revanche, explicitement opposées à la caractérisation du DD par sa littéralité, plusieurs approches mettent en avant, de façon pertinente – en termes des « appareils référentiels » jouant au DD (Faucher, 1978), d'« espace énonciatif », unique en DI là où le DD « comporte deux espaces distincts » (Martin, 1983 : 106), de « double énonciation » pour le DD chez Ducrot (1984 : 196 *sq.*) – ce caractère essentiel du double ancrage énonciatif du DD, au point d'en faire (discutablement à mon sens, *cf.* chap. 8.2.2.2, p. 271), *l'unique* critère de définition de ce mode.

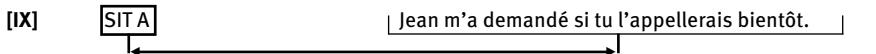
2.2 Le DD : une simplicité *apparente*

Sans goût du paradoxe, il convient de prendre le contre-pied du stéréotype de la « simplicité » du DD opposée à la complexité du DI. Dès lors qu'on s'est dégagé de la complication artificielle qu'apporte la perspective de la transposition au DI à partir du DD, le DI apparaît comme relevant du mode de fonctionnement énonciatif commun, normal, celui de l'ancrage direct de toutes les formes énonciatives (référentielle et modale de couche primaire) dans la **SIT** en cours ; au contraire, c'est le DD qui requiert pour son intelligibilité de base³⁴, des calculs de référence indirecte pour les déictiques « déplacés » hors de leur contexte (et d'identification co-textuelle de la source des éléments modaux)³⁵ : ce que tra-

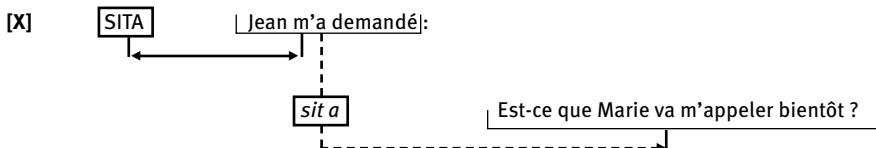
³⁴ Hormis les cas – reproduction « brute » autorisée par l'autonymie du DD et que ne permet pas le DI – de **e** représenté, en langue inconnue ou non-langue (comme dans : *il a dit quelque chose comme « yasak », je ne sais pas ce que ça veut dire ; elle répète « aloulou aloulou » de façon lancinante*) ce qui, très intéressant quant au statut sémiotique du **e**, ne saurait être considéré comme fonctionnement communicationnel courant.

³⁵ Dans le cadre des grammaires génératives, soumises à l'exigence d'engendrer par un ensemble fini de règles explicites l'ensemble des phrases grammaticales d'une langue, il est patent que c'est le traitement des phrases *de DD* qui – contrairement aux phrases de DI, relevant des règles communes – pose des problèmes et requiert des « solutions » *spécifiques* – telles l'enchâssement de deux hyperphrases chez Sadock (1969) ou la juxtaposition de deux symboles « E »

duisent les deux schémas suivants³⁶, [IX] et [X], du fonctionnement de l'ancrage énonciatif :



pour le DI, unique, par embrayage direct sur la **SIT** en cours, et



pour le DD, double, un autre mécanisme, co-textuel, d'ancrage venant se greffer sur le premier.

Cette succession hiérarchisée de deux ancrages énonciatifs distincts – non ramenable à la succession des ancrages énonciatifs, « en direct » l'un et l'autre, dans un dialogue – a un coût syntaxico-énonciatif qui, peu apparent dans le cas d'une RDA à un niveau – un seul couple **A/a** –, explique la frappante différence d'acceptabilité de la récursivité de l'opération de RDA³⁷, qu'entraîne la représentation d'*un dire parlant d'un dire qui parle d'un dire qui...*, selon qu'elle est homogènement réalisée, dans le cadre d'une phrase³⁸, par le mode DD ou par le mode DI. Que l'on compare l'énoncé attesté et « accepté » sans difficulté aucune pour ses destinataires lors d'une réunion de bureau d'association locale de parents d'élèves³⁹ :

(= Expression) chez Banfield (1973, repris in 1982) ; cf. pour la présentation et la discussion de ces traitements Authier (1978) et (1979).

36 La double flèche marque la relation entre les formes énonciatives et leur « lieu » d'ancrage, le gras indiquant qu'elle relève de l'embrayage, là où le pointillé renvoie à un mécanisme co-référentiel.

37 Il s'agit bien de la réitération (au DD vs au DI) du *mécanisme* de la RDA et non pas du plan tout autre de la récursivité syntaxique « ordinaire » de phrase complexe que peuvent également présenter les **e** de DD et de DI.

38 Cette homogénéité, révélatrice de la différence d'acceptabilité récursive des deux modes DD/DI, n'est assurément pas le cas dominant : ce sont au contraire les associations hétérogènes des deux modes enchâssés qui sont les plus fréquentes, comme le fait apparaître M.A. Mochet (1993), par exemple, sur un corpus d'entretiens.

39 Cité in Authier-Meunier (1977 : 61). Il ne faut pas oublier qu'en citant ces énoncés comme exemples, c'est un niveau de RDA de plus, qu'implicitement nous faisons jouer, du type « il s'est trouvé des énonciateurs pour dire/écrire... », nous plaçant dans une situation, par rapport à ces énoncés « déplacés », qui n'est pas celle des interlocuteurs inscrits dans la situation où ils surviennent.

- (57) Comme il n'était pas satisfait du résultat de l'enquête, il a osé dire que j'avais demandé aux parents d'élèves de dire à leurs enfants de répondre au questionnaire qu'ils préféraient le mercredi au samedi comme jour de congé [oral, 1976].

à l'inacceptabilité, en regard, du même enchaînement de RDA, mais en DD, soumettant les interlocuteurs à la cascade de quatre changements de lieu d'ancrages énonciatifs et d'autant de ruptures syntaxiques par l'émergence des modalités d'énonciation, de

- (58) ?? Comme il n'était pas satisfait du résultat de l'enquête, il a osé dire :₁ « C'est vous qui avez demandé aux parents d'élèves :₂ [“Dites à vos enfants :₃ [‘Réponds au questionnaire :₄ [“Je préfère le mercredi au samedi comme jour de congé.”]₄.”]₃.”]₂. »]₁

De fait, deux niveaux de récursivité de DD se rencontrent aisément :

- (59) Lui₁ : [...] J'aurai à mes gages toute la troupe villemorienne, et je leur dirai₂, comme on me l'a dit, « Allons, faquins, qu'on m'amuse », et l'on m'amusera ; « qu'on me déchire les honnêtes gens », et on les déchirera, si l'on en trouve encore [...] [Diderot, *Le Neveu de Rameau*].
- (60) Le Cerf reprit, alors: Sire, le temps de pleurs / Est passé ; [...]./ Votre digne moitié couchée entre des fleurs, / Tout près d'ici m'est apparue [...] ; / Ami, m'a-t-elle dit₂, garde que ce convoi, / Quand je vais chez les Dieux, ne t'oblige à des larmes. / [...] Laisse agir quelque temps le désespoir du Roi. / J'y prends plaisir [La Fontaine, *Les obsèques de la Lionne*].
- (61) « Le président Poher m'a dit₂ : “Vous ne bougez pas, c'est une mauvaise manière que l'on me fait” », explique M. Bayrou₁ [Le Monde, 04-04-2007].
- (62) Il [Gambetta] m'a dit₁ : Vous avez arrêté net le gouvernement réactionnaire belge, et vous avez eu raison de dire₂ : Ils m'ont expulsé mais ils m'ont obéi [Hugo, *Choses vues*, 19-12-1871].

Le lien référentiel, fréquemment observable, entre les protagonistes des dires enchaînés – **I**₁ (Neveu) = **I**₂ en (59) ; **I**₁ (Cerf, Bayrou) = **r**₂ en (60, 61) ; **L** (Hugo) = **r**₁ = **I**₂ en (62) – apparaît comme un facteur facilitant la succession des ancrages distincts : cette configuration se prêtant volontiers aux effets de théâtralisation complaisante de soi sur la scène du dire – dans une position de jaculateur tout puissant pour le Neveu, de témoin élu d'une apothéose pour le cerf fabulateur, ou dans celle de grande figure publique, pour Hugo, campé en récepteur (**r**₁) de l'hommage qui lui est rendu, notamment comme énonciateur (**I**₂). Il est en revanche rare – même avec cette continuité référentielle – de rencontrer des énoncés réalisant un degré d'enchaînement supérieur, tels :

- (63) [...] Comme je doute beaucoup, je suis avare de compliments. [...]. Au moment [du tournage du film] *Comédie*, Jane m'a dit₂ « Deux mois de travail pour entendre, trois fois : “Pas mal”, c'est dur ! [...] » [propos de J. Doillon₁ rapportés en DD, *Télérama*, n°2122, p. 36, cité in Charlent (1996 : 76)].

À l'inverse, les enchâssements multiples de DI – à trois niveaux notamment –, qu'il serait malaisé de convertir en DD, se rencontrent, couramment, dans tous les types de discours :

- (64) Je ne crois pas qu'elle ait voulu délibérément la blesser en lui rapportant₁ que G. avait dit₂ de ne pas la prévenir₃ ; c'est plutôt de l'étourderie [...] [lettre privée, déc. 2003].
- (65) Trevor répond, à une lettre de l'ambassadeur de France Gérard Araud qui l'avait critiqué₂ d'avoir félicité₃ l'Afrique pour la victoire de la France à la coupe du Monde [titre de vidéo sur *Facebook*, 19-07-2018].

C'est cette forme qu'emprunte, très naturellement, la marquise de Sévigné pour ironiser sur les cancans de la cour :

- (66) On assure, que Mlle d'Elbœuf a dit₂ à Monsieur, que Mme de Richelieu a fait un compliment₃ à M. le duc sur ce que Madame n'est accouchée que d'une fille ; cela fait une fourmilière de dits et redits, d'allées, de venues, justifications, et tout cela ne pèse pas un grain. [lettre à sa fille, 16-10-1676]

et on ne s'étonnera pas que cet autre expert en « dits et redits », qu'est Saint-Simon, soit grand pourvoyeur de tels enchâssements dans ses *Mémoires* :

- (67) Le cordelier dit₁, hier à la personne dont j'ai parlé₂, à monseigneur que la reine mère lui avait conté₃, un mécontentement qu'elle avait eu du roi, sur ce que l'autre jour, entrant fort brusquement dans sa chambre, il lui fit reproche₄ de ce qu'elle avait prié₅ M. de Brienne de quelque affaire, et qu'il lui dit₄ en propres termes et fort en colère: *Madame, ne faites plus de pareilles choses sans m'en parler*₅; [...]⁴⁰ [tome XIV, *Causes de la disgrâce de Fouquet, idt*].

3 Mode de RDA à ancrage énonciatif partagé : Bivocal-DIL

Avec le DIL apparaît une autre forme, originale, d'articulation énonciative des deux dires, irréductible aux deux précédentes – que la dénomination en « Bivocal » veut souligner⁴¹ –, celle d'un ancrage partagé entre **A** et **a**. Les modes intégrés (DI, MAS, MAE) imposent l'unicité – stricte au plan des couches primaires – de l'ancrage énonciatif, référentiel et modal, en **A** ; le DD, lui, présente la succession hiérarchisée des deux ancrages distincts, en **A** et en **a**, sur les deux versants réfé-

⁴⁰ Le DD unique sur lequel j'arrête cette citation est suivi immédiatement de « Il a encore dit », réamorçant une nouvelle série de six DI en deux phrases...

⁴¹ La « bivocalité » envisagée ici est celle, linguistiquement descriptible, d'une forme de langue dont la division énonciative est précisée ci-dessous. Elle ne se confond évidemment pas avec la bivocalité organique qui, chez Bakhtine, aux côtés du « plurilinguisme » et de la « plurivocalité » renvoie à la dialogisation interne à *tout discours*, sur laquelle revient le chapitre 10.

rentiel et modal, au plan des couches primaires et secondaires. Dans les deux cas, que ce soit par la réduction des ancrages de l'autre aux siens propres, ou par la présentation disjointe des ancrages de l'autre, à côté et dans la dépendance des siens, *l'unité énonciative* des ancrages référentiels et modaux fondamentaux – le « cœur » que constitue la couche primaire – n'est pas altérée.

3.1 Ancrages primaires divisés : une forme langagière spécifique

Le mode Bivocal-DIL, au contraire, *partage* cette unité énonciative, instaurant une source énonciative hétérogène, divisée, dès la couche primaire, entre ses ancrages, en **A** pour le versant référentiel et en **a** pour le versant modal, comme dans :

- (68) Jean_i s'est interrogé. Est-ce que Marie allait l_i appeler ?

par opposition à :

Est-ce que Marie va m'appeler ? (au DD)
 Jean_i s'est demandé si Marie allait l_i appeler (au DI)

Le partage que le mode Bivocal imprime à la séquence est celui d'un clivage **A/a** qui le traverse dans son épaisseur énonciative – tout autre que le partage, propre au DD, qui découpe la chaîne entre ce qui revient à **A** et à **a** : le mode bivocal, qui conjoint des ancrages hétérogènes ignore le « chacun chez soi énonciatif » affiché par le DD⁴². Les énoncés suivants illustrent ce clivage traversant l'ancrage énonciatif primaire de la séquence **e** divisée entre ses repérages référentiels (personnels et temporels verbaux), effectués par rapport à **A**, et ses modalités énonciatives (assertion, interrogation, injonction) relevant de **a** :

- (69) [...] aux questions les plus ingénieuses des plus clairvoyants, Véronique faisait la même réponse : « Elle se portait à merveille » [Balzac, *Le Curé de village*].
- (70) Sermon paternaliste de [X] : Est-ce que je ne comprends pas que « les temps ont changé ? » Que je regarde un peu les choses en face ! Que je me décide à voter « dans le réel » et non « en rêve » et blablabla et blablabla... [correspondance privée, 2002, où **L = r**].
- (71) Rappelle-toi... tu n'étais pas au niveau ! Tu avais des lacunes /fatales, c'était ton mot, les autres étaient bien mieux préparés... Tu avais presque réussi à nous faire douter... [oral, 06-02-2011, après le succès à un concours de **R = l**].

42 « Intrusions » de **L** (cf. ci-dessus 2.1.3) mises à part.

On note que l'ancrage personnel⁴³ n'est nullement déficitaire en Bivocal-DIL : *je, tu* y apparaissent très normalement, dès lors que **L**, **R** sont impliqués dans l'acte **a** représenté (70, 71) – cas favorisé par la dimension volontiers affective, polémique, des emplois oraux du mode. La restriction du DIL à la non-personne n'est qu'une facette, au plan de la deixis personnelle, de la conception, persistante, d'un « DIL littéraire » enfermant une *forme* abstraite, de langue⁴⁴, disponible tant à l'oral que dans les écrits les plus divers, dans ce qui n'en est – si passionnant soit-il – que *l'un des usages* en récit littéraire⁴⁵.

Le déphasage énonciatif des ancrages primaires – repérage et modalité – apparaît comme une propriété définitoire de cette troisième « solution » offerte par la langue à la question de l'articulation des deux actes **A** et **a**, qu'est un mode de *bivocalité radicale* – j'entends par là : par différence avec les émergences locales de « bivocalité », dans les modes à ancrage primaire unique, d'éléments expressifs de couche II ancrés en **a** rencontrés ci-dessus.

Apparaît comme propriété associée à cette bivocalité radicale, au plan de l'énoncé, l'autonomie syntaxique de la séquence bivocale (« Est-ce que Marie allait l'appeler bientôt ? », par exemple, en (68), autonomie qui va de pair avec l'absence – obligatoire – de verbe de dire régressant tels qu'on peut les observer⁴⁶ en DI et DD.

43 Comme aussi l'ancrage temporel, admettant l'actualisation au présent, passé composé, futur (cf. Stolz (1999 :77)) et le présent gnomique (cf. Herschberg-Pierrot 1993 :128).

44 Cf. ci-dessous et chap. 9.

45 Ainsi, le traitement du DIL comme « style narratif », coupé de « la langue parlée » et de la communication, qui est au cœur de la démarche de Banfield (1973,1982), comporte-t-il, pour ce « style objectif à la 3^e personne » la « suppression des pronoms de première et deuxième personne ». Et c'est largement (sans que cela implique une adhésion à l'ensemble des thèses de Banfield) sur le mode d'une vérité établie que le DIL se trouve communément assigné à la littérarité ou, à tout le moins, à l'écrit : « caractère essentiellement littéraire » du DIL, relevant de « formes à peu près inconnues de la langue parlée » de Genette (1983 : 36, 67), formulation semblable chez Riegel *et al.* (1994 : 600, conservée dans l'édition 2016), « propre à l'écrit » chez Arrivé *et al.* (1986 : 236), « présence dans le seul domaine de l'écrit » pour Jeandillou (1997 : 74), etc. Communément observables dans les oraux les plus ordinaires, les faits contraires, relevés par exemple dans Authier (1978 : 82 *sq.*) ou dans le corpus d'entretiens de Mochet (1993), peinent à troubler ce consensus...

46 Sur cette opposition entre la non-rection du DIL et la rection du DD, l'éventail des formes sous lesquelles se réalisent ces deux modes fait apparaître : (1) que la non-rection pour le DIL n'est pas synonyme de non-marquage de la séquence bivocale comme RDA, celle-ci étant apte à porter les mêmes marqueurs de RDA que la séquence **e** de DD, dès lors qu'ils ne sont pas « régissants » : syntagme « annonceur » du type *il s'étonne, il proteste*, incise d'attribution du dire, apposition et anaphore métalinguistique (cf. chap. 6.2, p. 207), guillemet, ... ; (2) que si la non-rection est bien une contrainte du Bivocal-DIL, la rection n'est pas une contrainte du mode DD mais *une* de ses

La caractérisation du mode bivocal de RDA par le divorce énonciatif des ancrages primaires, corrélé à l'autonomie syntaxique de l'énoncé, s'inscrit dans la perspective tracée par Voloshinov (1929)⁴⁷ où s'imposent deux lignes de forces.

Il s'agit, d'une part, du statut de « forme linguistique » qu'il reconnaît au DIL comme « construction bivocale », spécifiée dans l'ensemble immense – et non délimitable – des faits de bivocalité, interférences ou dialogisme, comme « le cas le plus important et *le mieux fixé syntaxiquement* (en tout cas en français) de convergence interférentielle de deux discours [...] ». On notera que affirmer le caractère de « forme de langue » du mode bivocal n'est nullement en contradiction avec le fait qu'il n'existe pas de « phrase au mode bivocal » au plan de la langue – au même titre qu'une « phrase passive », par exemple – : on ne peut pas identifier, hors contexte, une « phrase au bivocal » (au DIL), mais, si on interprète, en contexte, un énoncé comme « bivocal », c'est que cette – très particulière⁴⁸ – structure énonciative est inscrite dans les possibilités offertes par la langue (on revient sur cette question en 9.2 où on distinguera, pour chaque mode de RDA, les deux plans – de langue – de sa « Formule » et de ses formes de linéarisation).

Un second point de l'approche de Voloshinov mérite d'être retenu : la vigueur avec laquelle il récuse l'appréhension du DIL *à partir* des deux modes « premiers », du DD et du DI, comme « variante » de l'un ou de l'autre, ou comme « mélange des deux »⁴⁹ ; s'il concède à cette démarche – en quoi le DIL « ressemble » au DI, en quoi il « ressemble » au DD – un caractère « acceptable [...] » du point de vue de la description comparative superficielle des indices », c'est pour souligner qu'elle manque à saisir le caractère propre du DIL, celui « d'une tendance complè-

formes (sur l'opposition entre « *e* » construit syntaxiquement vs annoncé sémantiquement, cf. chap. 8.2.1.3, p. 256).

47 Respectivement p. 189 *sq.* (et p. 413 *sq.*), dans les traductions de 1977 – d'où sont tirées, ici, les citations – et de 2010.

48 Un autre cas – d'extension limitée et de statut rhétorique – d'énonciation à ancrages primaires divisés, peut être observé, hors du champ de la RDA : celui, trope interlocutif – évoqué comme « emploi décalé relevant d'un « enallage de personne » in Kerbrat-Orecchioni (1980 : 162) –, des *De quoi je me mêle ?*, ou *Alors, j'ai un gros chagrin ?*, présentant, avec des effets polémiques ou fusionnels, le partage « inverse » de celui du mode bivocal de RDA : le versant déictique « de l'autre » et la modalité d'énonciation « de soi ».

49 Da Cunha (1992 : 37) souligne la « nouveauté » chez Voloshinov de ce « [refus] de considérer le DIL comme un mélange de DD et de DI », et on peut noter que cette position – présente, dans le cadre de traitements différents, par exemple chez Banfield (1973), Mortara-Garavelli (1985), Philippe (1996 : 150–151), Jaubert (2000), Maingueneau (Chareau-deau *et al.*, 2002 : 192), et qui a toujours été, dans le sillage de Voloshinov, la mienne, de Authier (1978 : 82) à (2004a : 44) – demeure minoritaire au regard de la persistance, cf. ci-dessous (3.3) des approches du DIL *à partir* des DD-DI.

tement nouvelle, positive, dans l’appréhension active de l’énonciation d’autrui, d’une orientation *particulière* de l’interaction du discours narratif et du discours rapporté »⁵⁰.

C’est dans cet esprit que se situe ici la caractérisation *positive* de la spécificité du mode bivocal par le divorce des ancrages énonciatifs primaires qui affecte l’énoncé : de nature, certes, différentielle *par rapport*⁵¹ aux types d’ancrages du DI et du DD, c’est dans son principe que cette caractérisation s’écarte – quelle que soit le degré de pertinence des observations qu’elles peuvent comporter – des descriptions d’un DIL « tenant à la fois du DI et du DD ». À décrire le mode bivocal comme « partagé » *entre DD et DI* (cf. 3.3 ci-dessous), on manque, en effet, le plan, autre, où se situe ce partage – celui d’un mode de dire divisé dans ses ancrages fondamentaux, *entre soi et l’autre*, selon une « altération » énonciative étrangère au DD comme au DI, et dont les éléments de fonctionnement apparentables à ceux du DD et du DI ne sont que des conséquences.

Fusion, confusion, chevauchement, imbrication, convergence, superposition, surimpression, collision, discordance... des « voix », ou des instances d’énonciation, on peut noter la prolifération des métaphores devant le « paradoxe énonciatif »⁵² d’un dire privé de « l’assiette » énonciative que donne au dire la cohésion, ordinairement intangible, de ses ancrages primaires – repérage et modalité –, par le partage, la division qui les affecte. En deçà des nuances et des accents que portent ces métaphores, comme des inflexions dans les descriptions de ce qui se joue dans ce mode de dire – accueillir la parole de l’autre dans la sienne, « prêter » sa voix à l’autre, etc. – c’est comme mode bivocal, d’un « *parler avec* »⁵³ que je caractériserai ce troisième type d’articulation énonciative⁵⁴.

50 C’est l’insistance sur le caractère « propre », « positif », « particulier » du DIL, parmi les autres modes de RDA, que je retiens chez Voloshinov ; mais non sa caractérisation comme forme « complètement nouvelle », liée au moment historique de la fin XIXe, cette « nouveauté » – intéressante au demeurant... – devant, en regard, ne serait-ce que des *Fables* de La Fontaine, être restreinte à l’explosion de son usage dans la prose romanesque (cf. plus loin 9.2.2.2, p. 312).

51 La différence *par rapport*, s’opposant à la description *à partir*.

52 Mortara-Garavelli (1985 : 113), ou « le dire contre-nature » de A. Jaubert (2000 : 53).

53 Qui n’est pas à confondre avec le « *parler avec les mots d’ailleurs* » de la MAE, qui ne met pas en cause la stabilité de « l’assiette énonciative » du dire.

54 Analysant les possibilités de « l’image-perception cinématographique », G. Deleuze (1983 : chap. 5) emprunte à Pasolini une analogie image/langage passant par le DIL – l’image « subjective indirecte libre » –, qu’il commente en se référant à Bakhtine (i.e. Voloshinov) comme « agencement d’énonciation opérant à la fois deux actes de subjectivation inséparables », et qui n’est « pas mélange ou moyenne entre deux sujets dont chacun appartiendrait à un système, mais différenciation de deux sujets corrélatifs dans un système lui-même hétérogène », « loin de l’équilibre », pour en arriver à la notion d’une image, ni subjective, ni objective, mais « *mi-subjective* »,

3.2 Pondérations variables de A et a dans la bivocalité structurelle

Sur la base de cette bivocalité structurelle, foncière, au plan de la couche (I) des ancrages énonciatifs primaires, la couche (II) des ancrages secondaires fait apparaître deux modes de fonctionnement distincts sur le versant modal et le versant référentiel.

Le *versant modal* fait pencher la balance de la bivocalité posée au plan (I) du côté de **a** : au-delà de la modalité d'énonciation qui ancre l'énoncé bivocal en **a**, les formes « expressives » de la couche (II)⁵⁵ (contrairement à leur fonctionnement dominant dans les modes intégrés (DI, MDA)) sont en effet, de façon obligatoire (comme au DD) ancrées en **a**.

Ainsi, est-ce un trait bien connu de l'écriture du Bivocal chez Zola que la densité avec laquelle les éléments « expressifs » – interjections, jurons, adverbes modalisateurs... – viennent renforcer, au plan (II), l'ancrage (I) en **a** des modalités d'énonciation (souvent exclamatrices ou interrogatives), l'apparition, presque mécanique, de ces éléments expressifs en « ouverture » prenant d'ailleurs fonction d'indicateur de passage au mode bivocal :

- (72) Et quand il [le curé] apprit que c'était pour un convoi, il en bégaya de fureur. Ah ! ces païens faisaient exprès de mourir, ah ! il croyaient de la sorte l'obliger à céder : eh bien ! ils s'en-fouiraient tout seuls, ce ne serait fichtre pas lui qui les aiderait à monter au ciel ! Paisiblement Delhomme attendait que ce premier flot fût passé [Zola, *La Terre*, V, 6].
- (73) Mais impossible de fermer l'œil [...] ils finirent par causer à mi-voix. Ah ! ce père, qu'il pesait donc lourd, depuis qu'il tombait en enfance ! Une vraie charge, à leur casser les reins tant il coûtait ! [...] Vrai ! c'était à l'achever d'un coup de pioche puisqu'il ne se décidait pas à partir lui-même [Zola, *La Terre*, V, 5].

Si le versant modal est, homogènement, couches (I) et (II), ancré en **a**, il n'en va pas de même pour le *versant référentiel* : à l'ancrage, en **A**, pour la couche (I) – celle des repérages personnels et temporels (verbaux) – répond, pour la couche

qui est le propre d'« *un être-avec* » de la caméra ; celle-ci « ne se confond pas avec le personnage, elle n'est pas non plus en dehors, elle est avec lui. »

55 On retrouve ici la spécificité, notée plus haut (1.3.4), liée à la dimension interlocutive (déictico-modale) des termes d'adresse et d'insulte, dont la possibilité – et les modalités – d'apparition en énoncé bivocal méritent une étude détaillée ; à titre d'échantillon :

- Elle s'agenouilla devant la statue : « Je promets, Sainte Vierge, de me consacrer... ».
- ? Elle s'agenouilla devant la statue : « Elle promettait, Sainte Vierge, de se consacrer... ».

- Il le_i regarda : « Il va falloir, mon pote_i, que tu_i te_i remues un peu ! ».
- ?? Il le_i regarda : « Il allait falloir, mon pote_i, qu'il_i se_i remues un peu ! ».
- * Il le_i regarda : « Il allait falloir, son pote_i, que'il_i se_i remues un peu ! ».

(II) – celle des repérages spatiaux et des circonstants temporels – un ancrage *non constraint*. Ainsi, les énoncés bivocaux (74a et b), à ancrage référentiel primaire en **A** (*elle, partirait*), s'opposent-ils par leur ancrage référentiel secondaire, respectivement en **A** (*le lendemain, là*) et en **a** (*demain, ici*) :

- (74) a Marie_i était décidée : le lendemain, elle_i partirait de là.
 b Marie_i était décidée : demain, elle_i partirait d'ici.

Si les ancrages en **a** des déictiques d'ostension, des circonstants temporels (*demain, aujourd'hui, hier...*) illustrés ci-dessous semblent majoritaires en Bivocal-DIL :

- (75) Il envisagea avec un immense désespoir tout ce qu'il faudrait quitter [...]. Il quitterait *cette* maison qu'il avait bâtie, *cette* chambre, *cette* petite chambre ! [...]. Il ne lirait plus dans *ces* livres, il n'écrirait plus sur *cette* petite table de bois blanc ! [...] [V. Hugo, *Les Misérables*, I, 7, 3 « Une tempête sous un crâne »].
- (76) Descendu de cheval, il allait [...] et souriait, étrange et princier, sûr d'une victoire. A deux reprises, *hier et avant-hier*, il avait été lâche, il n'avait pas osé. *Aujourd'hui*, en *ce premier jour* de mai, il oserait et elle l'aimerait ? [A. Cohen, *Belle du Seigneur*, p. 4].
- (77) Elle s'étonnait, à présent, de n'avoir pas songé à lui tout d'abord ; *hier*, il avait donné sa parole, il n'y manquerait pas ; [...] [G. Flaubert, *Madame Bovary*, III, 7].

les occurrences d'ancrage en **A** de déictiques de couche (II) en mode Bivocal-DIL, du type de (78), (79) ne sont pas exceptionnelles :

- (78) [...] enfin il fit valoir des raisons personnelles, le mort était son beau-père, le beau-père du maire de Rognes. Voyons, ce serait pour *le lendemain* dix heures [Zola, *La Terre*, V, 6, le personnage essaie de flétrir le curé qui refuse un service religieux].
- (79) – J'en ai même oublié le spectacle ! Ce pauvre Bovary qui m'avait laissée tout exprès ! M. Lormeaux, de la rue Grand-Pont, devait m'y conduire avec sa femme.
 Et l'occasion était perdue, car elle partait dès *le lendemain*.
 – Vrai ? fit Léon.
 – Oui [G. Flaubert, *Madame Bovary*, III, 1, dialogue d'Emma et de Léon]⁵⁶.

Ici encore, comme déjà dans le cas des modes intégrés de RDA – mais, pour le Bivocal-DIL, restreinte au côté référentiel – il faut reconnaître la « labilité » ou la souplesse de fonctionnement des ancrages énonciatifs secondaires en **a** ou en **A**. Aussi la réalité observable des énoncés bivocaux – du récit littéraire à l'oral quotidien – s'oppose-t-elle à toutes les descriptions du fonctionnement de ces éléments en termes de contrainte : non seulement celles – les plus nom-

56 Exemple emprunté à D. Kullmann (1992 : 116) qui relève aussi dans *Madame Bovary* (I, 2) « Trois heures plus tard » et « la veille », ancrés en **A**.

breuses – qui, ne faisant pas la distinction entre couches (I) et (II), posent une deixis globalement ancrée en **A**⁵⁷, mais aussi celles qui, opérant cette nécessaire distinction, assignent catégoriquement à **a**⁵⁸ les déictiques secondaires. Dans tous les cas (circonstants spatio-temporels impérativement intégrés à **A** ou attribués à **a**), se trouve manqué ce que le caractère *non constraint*⁵⁹ des ancrages référentiels de couche (II) ouvre comme espace de jeu, de modulation, dans le partage entre soi (**A**) et l'autre (**a**), dans le cadre du mode Bivocal, aux ancrages énonciatifs par ailleurs contraints (modal (I) et (II) en **a** ; référentiel (I) en **A**).

Ainsi, au Bivocal-DIL – ce « composé instable », selon la formulation heureuse d'A. Jaubert (2000 : 63) – la division énonciative de base se double-t-elle d'une instabilité des partages aux autres « étages » du dire. S'inscrivant dans le partage énonciatif **A/a**, définitoire du mode bivocal, ce jeu énonciatif – à composante subjective, stylistique, générique,... – sur le rattachement à **A** ou à **a** des éléments de deixis (II) intervient, combiné – en concordance ou discordance – avec la pondération variable entre manières de dire de **L** et de **I**, dans l'oscillation structurelle **A/a** de ce système « loin de l'équilibre » qu'est le Bivocal-DIL, y déplaçant le point d'équilibre de la bivocalité vers **A** ou vers **a**.

Remarque 4 : La désignation de *I* comme lieu d'« oscillation bivocale ».

1. Parmi les éléments de la pondération variable entre les cadres **A** et **a**, notons, en lieu et place du « normal » pronom de la troisième personne référant au **I**, sur le mode classique du :

(80) Pierre, rêvait : pourrait-il, retourner là-bas ?

l'usage, possible et même non-exceptionnel, de descriptions définies (*N propre*, *Det N commun*) qui font « pencher » la balance de la bivocalité du côté de **L(A)**, comme dans :

57 Cf., par exemple : « Par rapport au discours indirect, il n'y a pas de subordination, mais les déictiques sont adaptés à l'énonciation du rapporteur » (Morel *et al.* 1992 : 35), ou les présentations du DIL évoquées dans 3.3 ci-dessous.

58 C'est, par exemple, A. Banfield (1973 : 214–215) qui, notant que « les temps ne se comportent pas ici au SIL comme les adverbes », oppose « les verbes du SIL [qui] portent les temps passés du DI » à la « [conservation des] versions immédiates et présentes des adverbes de temps et de lieu : *maintenant, ici, aujourd'hui, hier*, etc. comme dans le DD », ajoutant « On ne trouve pas là les formes « distanciées » du DI (par exemple, *alors* et *là*) ».

59 Ce caractère est reconnu par B. Mortara-Garavelli (1985 : 114) ou G. Philippe (1996, p. 150) qui note que « les déictiques – autres que temps verbal et personne – [relèvent] souvent du personnage » (c'est-à-dire de **a**). Il est l'objet de l'attention de Nølke *et al.* (2004 : 75–76), qui fondent sur le fonctionnement des déictiques en DIL – tel qu'il a été mis au jour dans les approches du récit de fiction (Vuillaume (1990), notamment) – l'opposition pertinente entre « expressions déictiques centrales », « toujours transposées » (c'est-à-dire ancrées en **A**) et « périphériques » « qui peuvent se repérer aussi bien au centre de LOC qu'à celui de LR » (nos **L** et **I**).

- (81) Honorine la confia à un groupe [...] Raide et empruntée, Monette, se cherchait une conte-nance. {Comment, Mère Marie ! Honorine pouvait-elle s'adresser sans bafouiller à une telle autorité ? [...] Qui donc lui avait enseigné à formuler des phrases aussi bien construites ? Jamais *Monette*, n'y parviendrait. [...] Non, *elle*, n'aurait jamais dû accepter cette invitation} [H. Lopes, *Le Lys et le flamboyant*, Seuil 1997, p. 121].
- (82) G, m'a appelé tout à l'heure. *La pauvre chérie*, est /bousculée, elle, a de la famille chez elle, jusqu'à dimanche, est-ce qu'on pourrait la, remplacer pour la surveillance de samedi... Je n'ai pas su lui, répondre... [oral, 3-5-1995, intonation ironique marquée].
- (83) Il appelait de Saint Tropez. [...] Savions-nous où se trouvaient sa femme et son fils ? Maman, a été parfaite, le calme en personne, la voix inexpressive : « Pauline [...] nous avait confié Benjamin. Mère et enfant se portaient bien ». J'ai voulu prendre l'écouteur [...] mais elle, me l'a arraché avec un regard meurtrier. « Non, ma mère, ne savait où Pauline était partie [...] Elle, ne pouvait rien dire de plus » [J. Boissard, *Cécile, la poison*, 1985, Livre de poche, p. 104].

2. Partagé et illustré d'exemples par Vuillaume (2000 : 120 *sq.*) et Gollut et Zufferey (2016) dans l'étude qu'ils consacrent spécifiquement à cette question de « la désignation du sujet-énonciateur [**I**] au DIL », ce constat s'oppose à une série d'affirmations catégoriques, telles, notamment, celle de Bally (1917 : 408, 419*sq.*) défendant avec vivacité la position selon laquelle

[si] le nom de la personne dont on reproduit les paroles ou les pensées [notre **I**] figure en toutes lettres dans l'énoncé [comme aussi bien s'il est] désigné par des expressions anaphoriques pleines telles que *celui-ci*, *ce dernier* etc. [...] toute trace de style indirect disparaît, [...] il s'évanouit.

ou celle de Banfield (1982/95 : 307) posant qu'au DIL

dans les paroles et les pensées représentées, seul un pronom peut occuper la position d'un groupe nominal renvoyant au soi,

que l'on retrouve chez Moeschler et Reboul (1994 : 345)

[...] il n'est pas question d'utiliser un nom propre ou une description définie dans l'énoncé au style indirect libre lui-même pour désigner le locuteur originel ou le sujet de la pensée originelle.

Si on ne peut suivre ces assertions, il n'en reste pas moins que, comme le note Vuillaume (2000 :123) :

le recours à *il/elle* s'impose [...] en règle générale comme le moyen le plus simple d'attester la solidarité entre les énoncés au SIL et l'événement qui les a engendrés [et que] conforme à la dimension implicite qui caractérise le SIL [...] l'emploi de pronoms anaphoriques sans antécédent textuel apparaît comme une forme privilégiée de signalisation du SIL.

3. Le désaccord sur la présence ou non de désignations référentielles pleines de **I** dans un **e** de Bivocal/DIL ne relève pas d'une divergence sur « un point de grammaire » : donner droit de cité au *Npropre*, *Det N...* comme désignation de **I** au Bivocal/DIL, c'est reconnaître que la bivocalité

inscrite dans la contrainte des ancrages énonciatifs primaires divisés entre A et **a**, s'ouvre au-delà du jeu, noté ci-dessus, pour les ancrages secondaires, sur d'autres espaces d'« oscillation énonciative » entre **L** et **l**.

Sans entrer dans le détail des conceptions dans lesquelles s'ancre l'exclusion des SN pleins référant au **l**, on peut noter que l'approche d'une bivocalité énonciative « profonde » est, de fait, incompatible avec la position de Bally posant comme « condition *sine qua non* » du SIL le fait que **L**

rapporte les paroles ou les pensées d'un personnage *sans y rien mêler de lui-même* [et] sans trace d'une appréciation personnelle de ces paroles ou de ces pensées. (1914 : 409, 421)

Et c'est bien à ce plan – celui de l'« expression de la subjectivité » – que Moeschler *et al.* situent, en conclusion du passage cité ci-dessus, la base de ce qui, quant aux « changements référentiels » lors du « passage » du direct à l'indirect, induit la spécificité restrictive prêtée au DIL :

Il y a donc plus au style indirect libre que la simple préservation de la référence, et ce plus est lié à l'expression de la subjectivité. [subjectivité entendue comme devant relever du seul **l**].

4. Le parcours de Gollut et Zufferey (2016), précieux par la mise au jour de la riche variété des formes de désignations non-pronominales sous lesquelles apparaissent les **l** au DIL, donne corps à l'« oscillation énonciative » de ce mode, entre le versant de celles – bien présentes ! – faisant pencher le **e** du côté de **L** et de ses façons de se représenter **l** (au-delà de seulement le repérer), et les occurrences, sur l'autre versant, de SN d'auto-désignation de **l** relevant, au contraire, de la tonalité propre à la voix de **l**⁶⁰.

À identifier la désignation nominale de **l** au Bivocal-DIL comme lieu « d'instabilité » énonciative, on rejoint ainsi le jeu observé des ancrages référentiels de couche II (spatiaux et temporels), dans la reconnaissance d'une pondération variable de la bivocalité entre **A** et **a**, dont on retrouve le jeu (*cf.* chap. 8.5.3.1) au plan général des manières de dire.

60 Comme, pour m'en tenir au plus simple (parmi des effets plus subtils), dans le cas de l'emphase d'un « lui, Napoléon, ne céderait pas ! », image d'un « moi, Napoléon... » *cf.* chap. 8 (146) et (148), p. (317).

3.3 Traitements du DIL « à partir » des DD et DI.

Cette démarche, massivement représentée, emprunte trois chemins⁶¹ :

1. *DIL à mi-chemin entre DD et DI.*

M. Reichler (1992) note que le DIL « est habituellement présenté comme une forme hybride », et c'est, en effet, la conception qui sous-tend les descriptions telles que : le DIL « forme intermédiaire rappelant à la fois les deux autres types de reproduction » (Lips, 1926 : 51), « télescopage des deux premiers » (Rey-Debove, 1997 : 323), « participant à la fois du style direct et du style indirect » (Wagner *et al.*, 1991 : 37), « combinant les particularités du DD et du DI » (Riegel *et al.*, 1994 : 600), et aussi comme forme « mixte », « empruntant » ou « prenant » à chacun des deux autres, « cumulant » ou « joignant » leurs « avantages » stylistiques respectifs, etc... Les descriptions qui suivent ces formulations relèvent, à des degrés de précision divers, de cette « comparaison superficielle des indices » qu'évoquait déjà Voloshinov, pour souligner que, utile, elle passait à côté de la *spécificité énonciative* de ce mode : même s'il y a, on l'a dit, un lien évident de l'un à l'autre plan, il n'est pas équivalent de dire que le DIL se situe « à mi-chemin » du DD et du DI, ou de dire que ce mode se caractérise – différentiellement par rapport aux autres modes – par une *bivocalité divisée entre A et a*⁶².

Un point mérite d'être noté dans ces descriptions : l'ancrage en *a* de la couche modale primaire (I), celle de la modalité d'énonciation d'un *e* bivocal qui, constituant obligatoire de phrase et « pilier » de l'acte d'énonciation, est à mes yeux un élément crucial de la bivocalité structurelle du DIL, n'y figure pas explicitement. À la « transposition des déictiques » régulièrement inscrite sur le volet DI

61 Le parcours qui suit s'en tient au paysage contemporain – approximativement celui des cinquante dernières années – sans faire référence, à quelques renvois ponctuels près, à l'histoire, tourmentée et passionnelle, du traitement du DIL ou SIL depuis la première grande controverse – 1894–1914 – qui, impliquant romanistes allemands et Bally, a marqué la « naissance » de la catégorie, et dont Philippe et Zufferey (2018) présentent une précieuse anthologie.

62 Notons parfois, la combinaison des deux perspectives : celle qui décrit le DIL, formellement, en termes de ce qu'il « garde » ou « emprunte » (ou pas) au DD/DI, et celle qui l'appréhende dans sa *spécificité énonciative* de bivocal ; c'est le cas, par exemple, pour A. Herschberg-Pierrot (1993 : 115 *sq.*) qui, ayant abordé les « marques formelles » du DIL, en rapport avec les DD/DI – les « intonations » du DD / les « transpositions » du DI – signale que, bien souvent, ces marques sont inexistantes et que : « En revanche, la *spécificité* de l'indirect libre tient à ce qu'il *superpose au moins deux instances d'énonciation* », cette caractéristique d'*« énonciation double »*, ou hybride, étant posée comme « le seul critère » de reconnaissance d'un DIL.

du « diptyque » du DIL, ne répond pas, sur le volet DD, la modalité d'énonciation « conservée »... Curieusement, la modalité d'énonciation ne paraît convoquée qu'« en creux » : on peut seulement la « déduire » de l'absence de subordination, toujours indiquée, d'une part ; et la « rencontrer », d'autre part, à la place, incertaine (inclus ?, adjacente ?), qu'elle semble occuper relativement à la catégorie du « ton » ou de « l'intonation » – du DD – souvent évoquée, ou à celle des faits « d'expressivité ». Ainsi, par exemple, dans Wagner *et al.* (1991 : 37), est mis en avant, sur le volet DD, le fait pour la phrase de DIL de « pouvoir être prononcée avec le ton que l'on donnerait au même énoncé fait au style direct » ; et c'est marginalement, à la rubrique des « Remarques », qu'apparaît l'indication : « Dans le style indirect libre, les phrases interrogatives conservent toutes les marques du style direct ». De la même façon, chez Riegel *et al.* (1994 : 600), est énoncé comme trait caractéristique du DIL, le fait qu'« il conserve les exclamations et les procédés expressifs du discours direct » (notre couche modale (II), et c'est seulement en commentaire d'exemple que surgit, comme de façon contingente, la mention de la modalité d'énonciation : « Dans ce passage de *Germinal*, on retrouve les phrases interrogatives et exclamatrices directes »).

Ainsi, la couche modale (II) – des éléments « expressifs » ancrés en **a** – se trouve-t-elle largement mise en avant, comme trait (« pris » au DD) du DIL, alors que nous avons observé au DI la compatibilité de ses manifestations locales avec les ancrages primaires en **A** de ce mode ; tandis que la couche modale (I) – de la modalité d'énonciation – qui, par son ancrage en **a**, *discordant* de l'ancrage référentiel en **A**, s'oppose radicalement aux autres modes (qui, eux, conjointement les ancrages référentiels et modaux primaires), et se trouve au principe même du mode Bivocal, apparaît comme tendanciellement « négligée ».

2. *Le DIL à partir du DD*

Le DIL est alors traité comme variante – transposée – du DD. Bien représentée dans la riche histoire du DIL (« *uneigentliche direkte Rede* » : discours direct impropre, ou pseudo-direct, de G. Lerch en 1922, par exemple), cette approche, plus rare aujourd'hui, est celle de H. Bonnard (1971 : 1348 *sq.*), posant que :

Le « style indirect libre » n'est *en fait qu'un style direct* différant du type normal par la seule conservation des repérages contextuels [...] il conserve toute la fraîcheur et la force du discours direct dont il n'est qu'une *variante à peine altérée*. On userait d'une dénomination plus adéquate si l'on remplaçait « style indirect libre » par « style direct à repérage externe » [c'est-à-dire à repérage contextuel en **A**].

On notera que si cette approche « par le DD » a le mérite d'impliquer clairement l'ancrage en **a** des deux couches modales (I) et (II), la formulation « style direct à

repérage externe » présente en revanche – comme la trace inévitable du « paradoxe énonciatif » du bivocal – l'étrangeté⁶³ d'un DD privé de l'attribut définitoire de son ancrage référentiel en *a*.

3. Le DIL à partir du DI

Le DIL est alors traité comme variante non subordonnée du DI, « libre » de sa rection. C'est clairement dans son « tantôt/tantôt » la conception formulée par Grévisse (1959/1975 : 1067) :

Tantôt les propositions du discours indirect sont subordonnées par le moyen de la conjonction *que* à un verbe déclaratif : [...] ; – tantôt, pour plus de rapidité de légèreté, les propositions du discours indirect se présentent comme indépendantes, sans *que* de subordination, le verbe *dire* étant implicitement contenu dans ce qui précède : c'est le **style indirect libre**, qui présente les formes du style indirect, mais garde le ton du style direct. (*idt* et *gdt*)

Cette approche grammaticalo-stylistique présente un double défaut : d'une part, elle passe, comme celle du DIL mixte de DD et DI, à côté de la division énonciative propre à ce mode bivocal ; d'autre part, elle fait obstacle à la prise en compte des vraies variantes non-régies du DI, dans lesquelles l'absence de subordination à un verbe de dire n'altère pas l'ancrage énonciatif primaire en A spécifique du DI⁶⁴.

Rarement formulée explicitement aujourd'hui sur le mode ci-dessus, c'est cependant cette conception du DIL comme DI non-régi – ou non « introduit » – qui sous-tend la fréquente mise en parallèle des couples DD/DDL et DI/DIL.

63 Un DD à repérages énonciatifs en A n'aurait-il pas quelque chose d'un cercle de rayon variable, ou d'un rectangle à angles non-droits...

64 Notamment : (a) DI avec incise d'attribution du dire, non rectrice (*il a, concède-t-il, fait des placements hasardeux*), cf. chap. 9.3.3.2, p. 352 et, dans Rosier (1999), une série d'occurrences (ex. (1)-(7), notamment, p. 258–259) ; (b) DI « étendu » (sans reprise de *que*) au-delà des frontières de la phrase régie par un verbe de dire (M. X dit que cette étude est précieuse. Elle traite notamment de [...] et de [...]. Elle envisage également [...].), configuration (cf. chap. 6.4 ex. (39), p. 219, chap. 9 ex. (22) à (26), p. 350) qui correspond à ce qu'on a appelé « style indirect libéré » – par opposition à *libre*. Cette construction, signalée par plusieurs auteurs – Meiller (1966 : 363) dans des textes des 13^e et 14^e siècles, Mortara-Garavelli (1985 : 133), Buridant (2000 : 676) notamment – est décrite comme « relâchement de la subordination », la conjonction *que* suivant un verbe de parole étant « exprimée une première fois (style indirect) puis omise [...] » (Buridant) ; elle est alors clairement envisagée comme une forme du mode DI, énonciativement unifié, variante formellement « allégée », économique, qui s'oppose, comme le fait la variante standard, à cet autre mode qu'est le DIL-Bivocal, énonciativement divisé.

Ainsi, G. Strauch (1974 : 63 *sq.*) propose-t-il, sur la base d'une double opposition *±oblique/ ±régi*⁶⁵ :

un schéma de la reproduction du discours à quatre cases où le style direct libre fait pendant au style indirect libre comme le discours direct fait pendant au discours indirect.

On retrouve une structuration apparentée⁶⁶ chez Nølke *et al.* (2004 : 61, 67), résumée en :

	direct	indirect
<i>inquit</i>	Discours Direct Rapporté	Discours Indirect Rapporté
Sans <i>inquit</i>	Discours Direct Libre	Discours Indirect Libre

Séduisante par son effet de symétrie, confortée par le double emploi de l'adjectif « libre » dans la terminologie reçue, cette structuration fait jouer – sur le mode de la « quatrième proportionnelle – l'idée, non recevable à mes yeux, que le DIL est au DI ce que le DDL est au DD.

Le DDL est bien, en tant que variante⁶⁷ interprétative par non-marquage, à associer au DD dont il partage les caractéristiques d'ancrage en **a** de la séquence **e** : ainsi, (84) et (85) présentent-ils, avec un degré de marquage différent, le même ancrage énonciatif complet en **a** de la séquence **e** dans un co-texte ancré en **A**, qui est le propre du DD :

- (84) Jean a passé la tête et il a dit : « Est-ce que je suis en retard ? » [DD marqué]
 (85) Jean a passé la tête. Est-ce que je suis en retard ? [DD non-marqué, appelé DDL]

Le DIL, au contraire, s'écarte, par son ancrage bivocal **A/a**, de l'ancrage énonciatif primaire en **A** du DI, et ne saurait être considéré comme une variante non-régie de celui-ci : la division énonciative qui apparaît en (87) dans la séquence **e**, entre les ancrages référentiels en **A** (*étais, je*) et modaux en **a** (interrogation), ne saurait être ramenée au simple fait d'un non-marquage opérant dans le cadre du DI⁶⁸ :

⁶⁵ « Oblique/non-oblique » étant équivalent (transposé/non transposé) dans notre terminologie à ancré en **A** /ancré en **a**. La combinatoire des deux oppositions produit quatre discours : non-oblique, régi (DD) ; non-oblique, non-régi (DDL) ; oblique, régi (DI) ; oblique, non-régi (DIL).

⁶⁶ L'opposition grammaticale régi/non-régi faisant place ici, dans une optique plus pragmatique, à « avec/sans *inquit* » (= expression introductrice) ; cf. encore Mochet (1993 : 30, 109) qui fait des deux formes « libres » des sous-espèces respectivement du DD et du DI.

⁶⁷ Au sens d'*une* des formes sous lesquelles se réalise le mode DD.

⁶⁸ La variante proposée dans (Détrée *et al.*, 2001 : 94) : « Le DIL peut être analysé comme un DI sans verbe recteur ou, plus sûrement, comme une modalisation en discours second sans introducteur du type *selon x* », présente la même difficulté : comment cette structure de MAS,

- (86) Jean a passé la tête et il a demandé s'il était en retard. [DI]
 (87) Jean a passé la tête. Est-ce qu'il était en retard ? [DIL-bivocal]

* * * * *

Autrement dit, ce n'est qu'en trompe l'œil que le DDL peut se voir assigner le rôle de « quatrième » dans le jeu, par là « régularisé », des « discours rapportés », pièce manquante qui permettrait de réintégrer le DIL dans une « symétrie » à base de DD et de DI⁶⁹. En ce qui concerne le DDL, il n'est qu'une variante – fort intéressante, au demeurant, par le fonctionnement discursif et les effets stylistiques liés à son caractère non-marqué – à l'intérieur de l'échelle, serrée, des degrés de marquage que connaît le DD ; et ce sont tous les modes de RDA qui présentent, on le verra (chap. 9.3.2.1, p. 347), dans les formes qui leur sont propres, une échelle de marquage avec un point zéro – tous, y compris le DI et le Bivocal-DIL et cela que ce point extrême ait reçu un nom, comme le DDL pour le DD (ou l'allusion pour la MAE), ou pas⁷⁰... Quant au DIL, il résiste, de toute l'altérité de sa bivocalité fon-

d'ancrage énonciatif unique en **A**, et restreinte de surcroît à la représentation d'une assertion, pourrait-elle rendre compte *d'énoncés bivoaux* présentant une modalité interrogative, injonctive, attribuée (en **a**) à **I**, comme en (87) par exemple ? La même objection s'oppose, à mon sens, au commentaire de J. Simonin (1984b : 178) de cet extrait de presse (*Libération*, 27-3-1979) : [...] L'avocat général *commence* son réquisitoire par... La Cour, *rappelle-t-il*, n'a pas à juger sur le fond ... [...]. Pour M. l'avocat général, 23 des 46 accusations ... entrent dans le cadre des délits qui ... permettent l'extradition [...] Selon lui « la gravité et le caractère odieux » de ces actes, les *disqualifient* ... [...] (idt, les coupures autres que celles notées [...] sont dans le texte) ». S'intéressant au fonctionnement des temps verbaux, l'auteur note les occurrences de présent figurant « dans des énoncés qui peuvent être considérés comme style indirect libre (SIL), marqué par “rappelle-t-il”, “pour M. l'avocat général” et “selon lui” [...] ». ».

69 Comme cela apparaît, par exemple, chez G. Strauch (1974 : 64) considérant que la mise en lumière de « l'existence d'un style direct libre qui lui est parallèle, [...] *désenclave* pour ainsi dire le style indirect libre, [...] l'extrait de cette position à la fois indéterminée et isolée de *tertium quid* « entre » style direct et indirect où l'a reléguée l'embarras des grammairiens [...] » ; ou chez L. Rosier (1999, couverture) : « le fameux **discours indirect libre** auquel nous ajoutons un nouveau comparse, le **discours direct libre** afin de *rééquilibrer un système de citation.* » (gdt)

70 On notera que le partage de l'adjectif *libre* par les deux dénominations de DDL et de DIL favorise un flottement concernant le marquage/non-marquage du mode Bivocal-DIL : là où le non-marquage est une propriété de la variante dite « libre » du DD, l'absence structurelle, pour le mode bivocal, d'un verbe régissant n'équivaut nullement à un non-marquage comme forme de RDA ; compatible avec guillemets et même tiret, incise d'attribution de parole, verbe de dire « annonceur » (non recteur), le mode Bivocal-DIL apparaît dans des énoncés comme : « Jean_i a questionné les présents : “Est-ce que je_i suis venue ? Qu'est-ce que j'ai dit ?” etc ». [i =L], dont le correspondant, au DD : « Jean_i a questionné les présents : « Est-ce que Marie_i est venue ? Qu'est-ce

cière, à ce rapatriement dans un système commandé par le couple DD-DI, comme un mode autonome, à la structure énonciative spécifique, irréductiblement *autre* par rapport aux deux autres.

À défaut d'aller résolument contre la tradition en abandonnant complètement l'appellation « DIL », avec les fâcheuses attaches dont elle est porteuse, au DI d'une part, au DDL d'autre part, c'est seulement un « pas de côté » que je m'autorise, ou une solution bâtarde, en usant, selon les contextes, de « mode bivocal » (comme je voudrais pouvoir dire), de « DIL » (selon la terminologie établie), ou de « Bivocal-DIL » (dans une formulation de compromis).

4 Bilan sur les articulations énonciatives : contraintes vs modulations.

Question propre à la RDA, le type d'articulation énonciative, dans un énoncé, des deux actes **A** et **a**, se joue donc de façon différenciée sur les deux versants référentiel et modal – du repérage « par rapport aux coordonnées origine » et de la prise en charge par une « source » subjective – et selon deux « couches » d'éléments énonciatifs, primaire et secondaire.

Ancrages énonciatifs primaires

Du fonctionnement contraint de la *couche primaire* – celle que forment les désignations personnelles, temps verbaux et modalités d'énonciation – se dégagent, différentiellement, trois « solutions » d'articulation :

- ancrage *unique* en **A** des *modes énonciativement intégrés*, DI et MDA ;
- deux ancrages *disjoints*, en **a** et en **A** respectivement, pour la séquence **e** et son environnement phrastique⁷¹ ;
- ancrage *partagé* entre **A** et **a** pour le mode Bivocal-DIL :

qu'elle, a dit ?» etc. » [i =L], ne serait certes pas considéré comme du DDL... De ce point de vue, je considère comme une erreur – « sous influence terminologique » – le regroupement que, dans un texte à visée pédagogique (Authier-Revuz 1993a : I-41, II-14), j'opère du DDL et du DIL sous une rubrique de formes « purement interprétatives ».

⁷¹ Ceci pour une séquence **e** inscrite comme constituant d'une phrase ; dans les autres cas, la succession des ancrages **A-a** est de nature interphrastique.

[XI]

Ancrage (I) primaire Mode	Référentiel	Modal	Type d'articulation énonciative
DI, MAS, MAE	A	A	A
DD	A - a	A - a	A - a
Bivocal	A	a	A/a

Ancrages énonciatifs secondaires

Le fonctionnement des *ancrages secondaires* – références spatiales et temporelles (circonstants) et expressivité modale – peut, lui-même, être contraint et, dans ce cas, redoubler celui des ancrages primaires : c'est le cas *pour le mode DD* qui se présente – sans variation interne – comme énonciativement stable :

[XII] DD :

couche	versant	référentiel	modal
I	A - a	A - a	
II	A - a	A - a	

- Cette couche secondaire peut aussi, par un fonctionnement non contraint, introduire une variation interne au mode défini au plan (I) : c'est le cas *pour le mode DI*, dans lequel la variabilité d'ancrage en **A** ou **a** des éléments de couche (II) ouvre un espace de modulation entre les DI intégralement ancrés en **A**, où la couche (II) vient redoubler la couche (I), et ceux qui, sur la « portée » du dire – inscrite en **A** – multiplient maximalement les « altérations »⁷² d'ancrages ponctuels en **a** :

[XIII] DI :

couche	versant	référentiel	modal
I	A	A	
II	A ou a	A ou a	

⁷² Que l'on peut (cf. ci-dessus 1.3.3, Remarque 2, p. 115) être tenté de – et hésiter à – caractériser comme « bivocalisantes ».

Pour le mode *Bivocal*, il participe des deux fonctionnements, contraint et non contraint : le versant modal de la couche (II) vient, de façon contrainte, renforcer l'ancrage en *a* présent en couche (I), tandis que le versant référentiel offre une latitude de « déplacement » de l'équilibre global de l'énoncé vers le **A** de sa couche (I) ou vers le *a* réglant le versant modal :

[XIV] **Bivocal-DIL :**

couche	versant	référentiel	modal
I		A	<i>a</i>
II		A ou a	<i>a</i>

* * * * *

La pertinence de ces divers aspects du fonctionnement de l'articulation énonciative qu'implique la RDA se situe à deux niveaux : celui, pour les ancrages contraints, de la *définition* différentielle des modes dont ils apparaissent comme un *élément* ; celui, pour les ancrages variables, d'un *paramètre* – combiné à ceux des degrés de marquage, et des types de pondération des manières de dire de l'un ou de l'autre – dans la *description* de chaque mode comme espace de variation interne (cf. chap. 9).